



Organisation des services de la Loire-Atlantique
0241 22 00 00
Accueil téléphonique
Réception par téléphone : 0241 22 00 00
Allège - 0241 22 00 00

Rapport d'activité des services **2020**

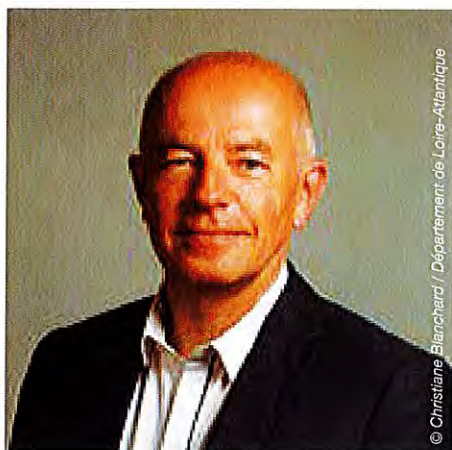
Loire-Atlantique
Rapport d'activité des services
2020

Plus d'informations sur loire-atlantique.fr



SOMMAIRE

Édito du président	P 3
Édito du directeur général des services	P 4
Le Département en quelques chiffres	P 5
Présentation des élu-es	P 6
Organigramme des services	P 8
Coordonnées de l'Hôtel du Département et des 6 délégations	P 10
RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS 2020	P 12
UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE	P 21
Accompagner les plus fragiles pour qu'ils trouvent leur place dans la société	P 22
Action sociale de proximité et insertion	
Agir pour l'inclusion des personnes en situation de handicap	
Accompagner les âges de la vie	P 29
Protection de l'enfance et accompagnement des familles	
Vieillesse et personnes âgées	
UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ	P 35
Être acteur de la transition écologique et énergétique	P 36
Ressources, milieux naturels et foncier	
Faciliter les mobilités	P 40
Conforter un modèle d'aménagement équilibré organisé autour des polarités	P 47
Développement des territoires	
Déploiement des infrastructures numériques	
Habitat	
Promouvoir le tourisme comme un levier majeur de développement du territoire	P 50
Concevoir et mettre en œuvre une politique en faveur de la mer, du littoral et des voies navigables	P 52
Soutenir l'économie de proximité et l'économie sociale et solidaire	P 53
UN DÉPARTEMENT CITOYEN	P 55
Accompagner la jeunesse pour qu'elle prépare son avenir au sein de la société	P 56
Éducation	
Jeunesse	
Faire société en s'appuyant sur les forces vives	P 63
Citoyenneté	
Renforcer la culture, le sport et les solidarités internationales, comme vecteurs de lien social	P 66
Culture et patrimoine	
Sports et activités de pleine nature	
Solidarités internationales	
Offrir une administration innovante et exemplaire au service de l'usager-ère	P 75
Ressources humaines, dialogue social et qualité du service public départemental	
Finances, budget et commande publique	
BILAN FINANCIER	P 82



Cela fait déjà plus d'un an que notre pays est touché par la Covid-19. Depuis mars 2020, nous portons au quotidien un masque, nous limitons nos réunions et retrouvailles, nous appliquons les gestes barrières pour freiner au maximum la propagation de ce virus et pour protéger nos proches les plus fragiles. Grâce à la découverte de vaccins, de remèdes, nous pouvons enfin entrevoir la possibilité de reprendre nos vies d'avant, même si l'apparition de nouveaux variants nous rappelle régulièrement de rester vigilant-es.

Dès mars 2020, notre collectivité a été en première ligne pour faire face à l'urgence de la situation. Un approvisionnement en masques a, notamment, été déployé sur tout le département, en partenariat avec les intercommunalités pour fournir l'ensemble des habitant-es de la Loire-Atlantique.

De plus, notre collectivité, grâce à la mobilisation de l'ensemble des agent-es, a continué à assurer ses missions de service public. Toutes les missions qui pouvaient être télétravaillées l'ont été et pour les missions nécessitant une présence physique, les professionnel·les concerné·es ont continué à intervenir sur le terrain. Ce professionnalisme, durant cette période, est soumis à rude épreuve quand il faut sans cesse s'adapter aux différents protocoles sanitaires. À cet effet, notre collectivité a démontré sa capacité à s'adapter et à innover face à l'inconnu. Les publics fragiles ont continué à être accueillis, les collégien·nes ont pu travailler et manger dans des conditions optimales, les automobilistes ont pu emprunter les routes départementales en toute sécurité et les enfants placé·es ont continué à être protégé·es. La vie démocratique de notre institution s'est organisée différemment avec la tenue de sessions départementales en distanciel, avec la mise en place d'outils de vote électronique. Tout a été fait et bien fait pour garantir la continuité du service public.

Au-delà des impacts organisationnels, cette crise sanitaire a des conséquences sociales qui impactent fortement les politiques publiques et le budget du Département. À ce titre, en février 2021, un budget primitif 2021 en hausse de 45 millions d'euros par rapport au précédent exercice, a été voté. Ce budget a été renforcé pour répondre aux défis de la crise (hausse de 12% du nombre des allocataires du RSA), pour soutenir les plus fragiles (fonds solidarité, aide d'urgence pour les jeunes, aide aux loyers) et les secteurs fortement impactés (fonds citoyenneté, soutien aux entreprises). C'est en période de crise que nous mesurons à quel point les services publics sont indispensables pour notre quotidien.

A blue ink signature of Michel Ménard, consisting of several overlapping loops and a horizontal line.

Michel MÉNARD
Président



2020 marquera sans aucun doute plusieurs générations de nos concitoyen·nes par cet événement inédit de la crise sanitaire et ses multiples impacts.

2020 se regarde aussi comme une année d'exception pour les services publics, avec la fierté d'avoir pu compter sur l'ensemble des agent·es départementaux·ales pour affronter cette crise Covid en montrant notre capacité collective à avancer au service des territoires et des habitant·es de Loire-Atlantique. Face à cette situation, la première étape a consisté pour notre collectivité à tout mettre en œuvre pour poursuivre ses missions essentielles en adaptant les plans de continuité d'activité de chaque direction et service et de leurs équipes. Dans tous les domaines d'actions, le Département a innové, coopéré et créé des solutions.

Ce rapport d'activité reflète cette responsabilité et cet engagement dans la conduite des actions, dans la réalisation des missions de service public malgré les contraintes sanitaires, avec notamment, sa mobilisation dans l'accompagnement des personnes en situation de fragilité sociale et/ou économique, et ce, alors même que cette crise accentuait les difficultés auxquelles elles étaient confrontées. Il illustre aussi la volonté du Département de poursuivre la collaboration permanente avec les acteurs et actrices locaux·ales dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement et du développement solidaire. Les champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la jeunesse, de la culture et du sport ont tout autant été investis par le Département pendant cette crise en repensant, parfois, ses modes d'interventions ou ses modalités d'aide en urgence, pour maintenir et entretenir ce lien collectif qui unit les habitant·es de la Loire-Atlantique.

De très nombreuses actions, ont été rendues possibles et réalisées par la mobilisation et la capacité d'adaptation du Département, sur le terrain ou en télétravail, avec innovation, ADN de notre collectivité, qui aura irrigué la recherche d'alternatives aux modes classiques d'intervention ou de solutions nouvelles. Parmi celles-ci, il s'agit de citer la création d'un internat éphémère pour faire face et accompagner des situations particulières de la protection de l'enfance ou bien encore l'adaptation de dispositifs pour être en capacité, par exemple, d'allouer une aide à un·e allocataire ou d'accueillir une famille dans les services de la protection maternelle et infantile par le recours à la téléconsultation.

D'autres événements, survenus cette même année, ont montré la mobilisation des équipes pour surmonter des situations qui auraient pu compromettre la bonne marche du service public et leur trouver des réponses réactives et efficaces : comme l'incendie du bâtiment Germaine Tillion, siège de nombreux services, à la sortie du premier confinement, ou la cyberattaque massive, alors même que les systèmes d'information étaient la clé de voûte du fonctionnement pendant la crise Covid, ou encore le défi du chantier en urgence pour le pont de Varades dont la continuité de fonctionnement à pleine charge était compromise et ne pouvait être maintenue.

Pour leur énergie, leur créativité et leur sens du service public au moment même où les habitant·es de la Loire-Atlantique en avaient le plus besoin, je remercie sincèrement l'ensemble des collaborateur·rices de la collectivité en partageant avec eux·elles la réelle fierté du travail accompli pour assurer la continuité de nos missions.

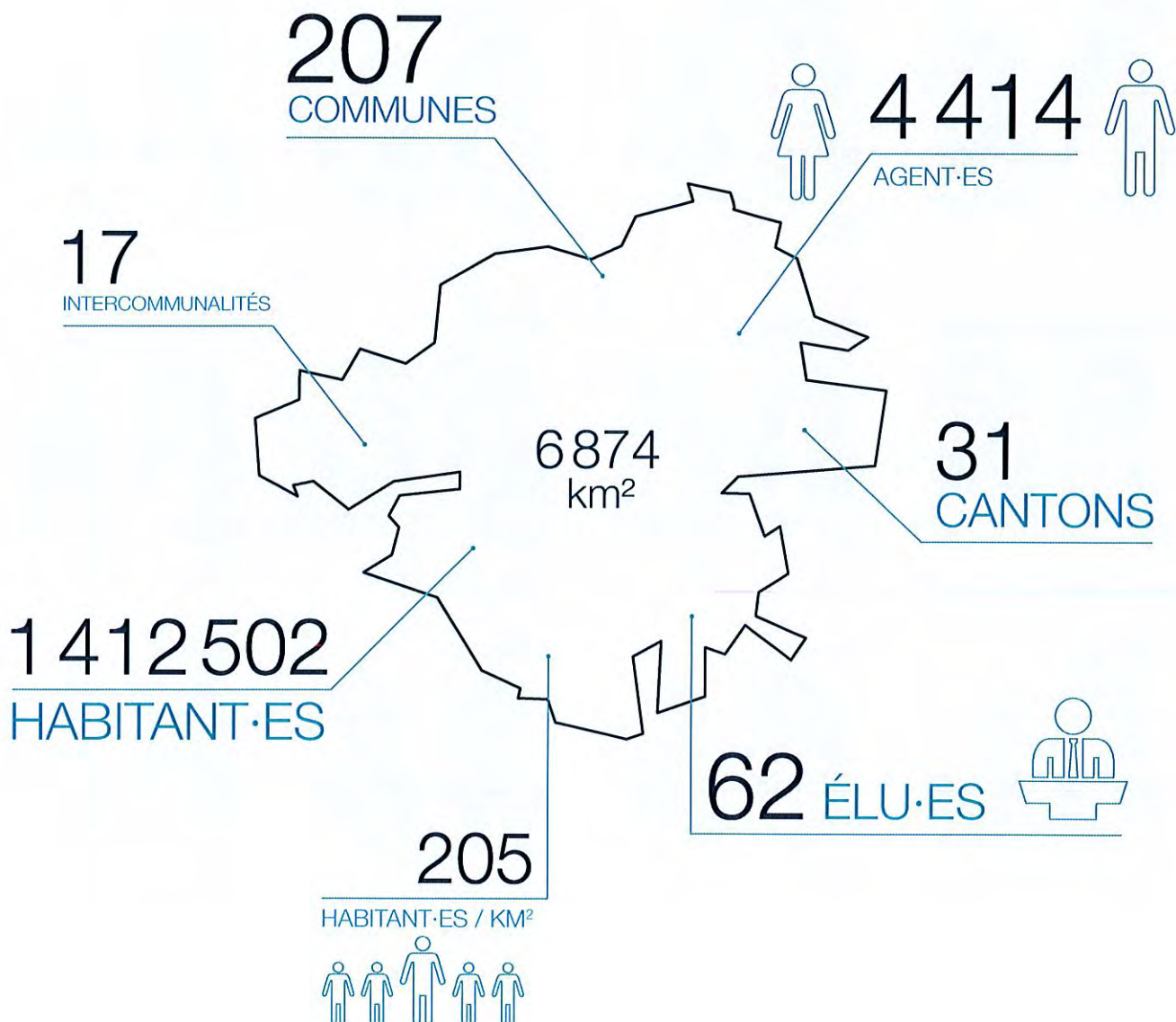
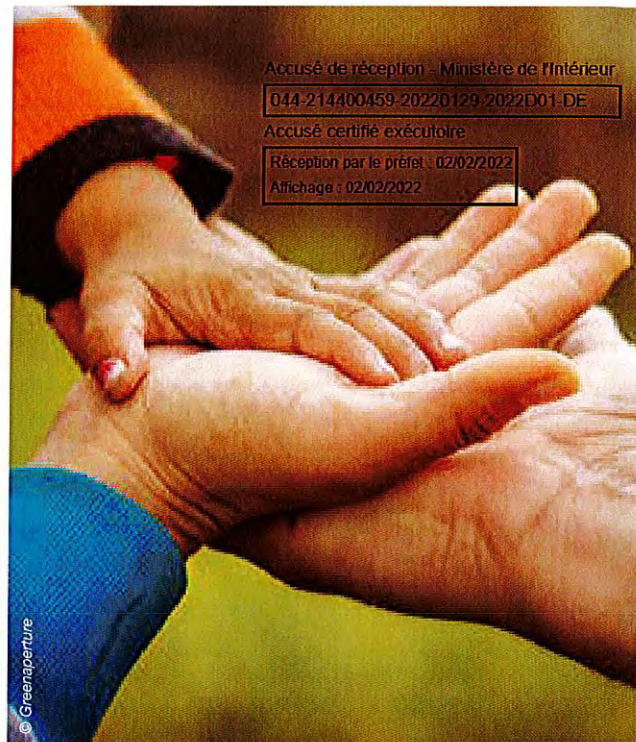
Xavier-Pierre LUCAS
Directeur général des services

LE DÉPARTEMENT

en quelques chiffres

La Loire-Atlantique est le 1^{er} département des Pays de la Loire par la population (1 412 502 habitant·es au dernier recensement) et le 2^e département par sa superficie de 6 874 km².

Avec plus de 16 700 habitant·es supplémentaires accueilli·es chaque année, la Loire-Atlantique est un département attractif.



62 ÉLU·ES dans 31 cantons au 31 décembre 2020

ANCENIS



Madine You
(UDI)



Claude Gautier
(SE)

BLAIN



Claire Tramier
(Charte guide écologiste)
Vice-présidente
Personnes en situation
de handicap



Marcel Verger
(DVD)
Vice-président
Finances, budget et
commande publique

CARQUEFOU



**Véronique
Dubattier-
Grenier**
(DVD)



Serge Mounier
(DVD)

CHÂTEAUBRIANT



Catherine Ciron
(LR)



Bernard Douaud
(DVD)

CLISSON



Nelly Serin
(DVD)



François Guillot
(LR)

GUÉMENÉ-PENFAO



**Anne-Sophie
Dozet**
(SE)



Yannick Bigaud
(DVD)

GUÉRANDE



Chantal Brière
(DVD)



**Jean-Pierre
Bernard**
(SE)

LA BAULE-ESCOUBLAC



Danièle Rival
(LR)



Gaëtan Mounier
(LR)

LA CHAPELLE-SUR-ERDRE



Elsa Orion
(DVD)



Erwan Bouvais
(DVD)

MACHECOUL



Karine Fouquet
(SE)
Département élus



Jean Charrier
(SE)
Vice-président
MUBM

NANTES 1



**Fabienne
Padovani**
(PS)
Vice-présidente
Familiales et protection
de l'enfance



Vincent Danès
(DVD)
Prévention
spécialisée

NANTES 2



**Françoise
Haméon**
(F. E. M.)
Vice-présidente



David Martineau
(PS)
Opérations et territoires
connectés

NANTES 3



Fanny Sallé
(DVD)
Solidarité
internationale



Alain Robert
(PS)
Projets européens
partenariat départemental

NANTES 4



**Abbassia
Hakem**
(PS)
Asipar



Jérôme Aлемany
(PS)
Aménagement
numérique

NANTES 5



Lyliane Jean
(DVD)
Vice-présidente
Action sociale de
proximité et insertion



Ali Rebouh
(DVD)
Vice-président
Ressources humaines,
développement local
et qualité du service
public départemental

NANTES 6



Christine Drain
(PS)
Vice-présidente
Éducation et présept
éducation



Pascal Bolo
(PS)
Économie sociale
et solidarité

NANTES 7



Catherine Touchefeu
(PS)

Vice-présidente
Culture et patrimoine



Michel Ménard
(PS)

Historic

NORT-SUR-ERDRE



Anne-Marie Cordier
(UD)

(UD)



Jean-Luc Besaler
(UD)

(UD)

PONTCHÂTEAU



Daniëlle Cornet
(DVG)

Action sociale



Bernard Lebeau
(DVG)

Vice-président Développement
économique & agricole - tourisme
terroir et culture - jeunesse et jobs

PORNIC



Christiane Van Coillie
(LR)

(LR)



Patrick Girard
(LR)

(LR)

REZÉ 1



Myriam Bigeard
(PS)

Maison d'accueil
des personnes
handicapées



Freddy Hervochon
(PS)

Vice-président Patrimoine
et espace rural, sport, tourisme
et développement agricole

REZÉ 2



Malika Tarrabit
(PS)

Vice-présidente
Sport et activités
de pleine nature



Samuel Landler
(PS)

Commerce agricole

SAINT-BREVIN-LES-PINS



Marie-Christine Curadeau
(SE)

(SE)



Yannick Haurry
(SE)

(SE)

SAINT-HERBLAIN 1



Carole Grelaud
(PS)

Revue éducatrice



Hervé Corouge
(PS)

Vice-président
Jeunesse et citoyenneté

SAINT-HERBLAIN 2



Marie-Paule Gaillochet
(colloq LR)

Comité des droits, lutte
contre les discriminations



Bernard Gagnat
(PS)

Vice-président
Développement
des territoires

SAINT-NAZAIRE 1



Annaig Coteanec
(PS)

Vice-présidente
Wellnessment
et animations locales



Bertrand Choubrac
(SE)

Association
pour l'économie

SAINT-NAZAIRE 2



Lydia Meignan
(PS)

Inter. avec habitants



Philippe Grosvalet
(PS)

Président du Conseil
Municipal

SAINT-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU



Karina Paviza
(SE)

(SE)



Stéphan Beaugé
(LR)

(LR)

SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE



Marelle Chapeau
(DVG)

(DVG)



Laurent Turquois
(LR)

(LR)

VALLET



Charlotte Luquiau
(DVG)

(DVG)



Pierre Bertin
(LR)

(LR)

VERTOU



Agnès Paragot
(LR)

(LR)

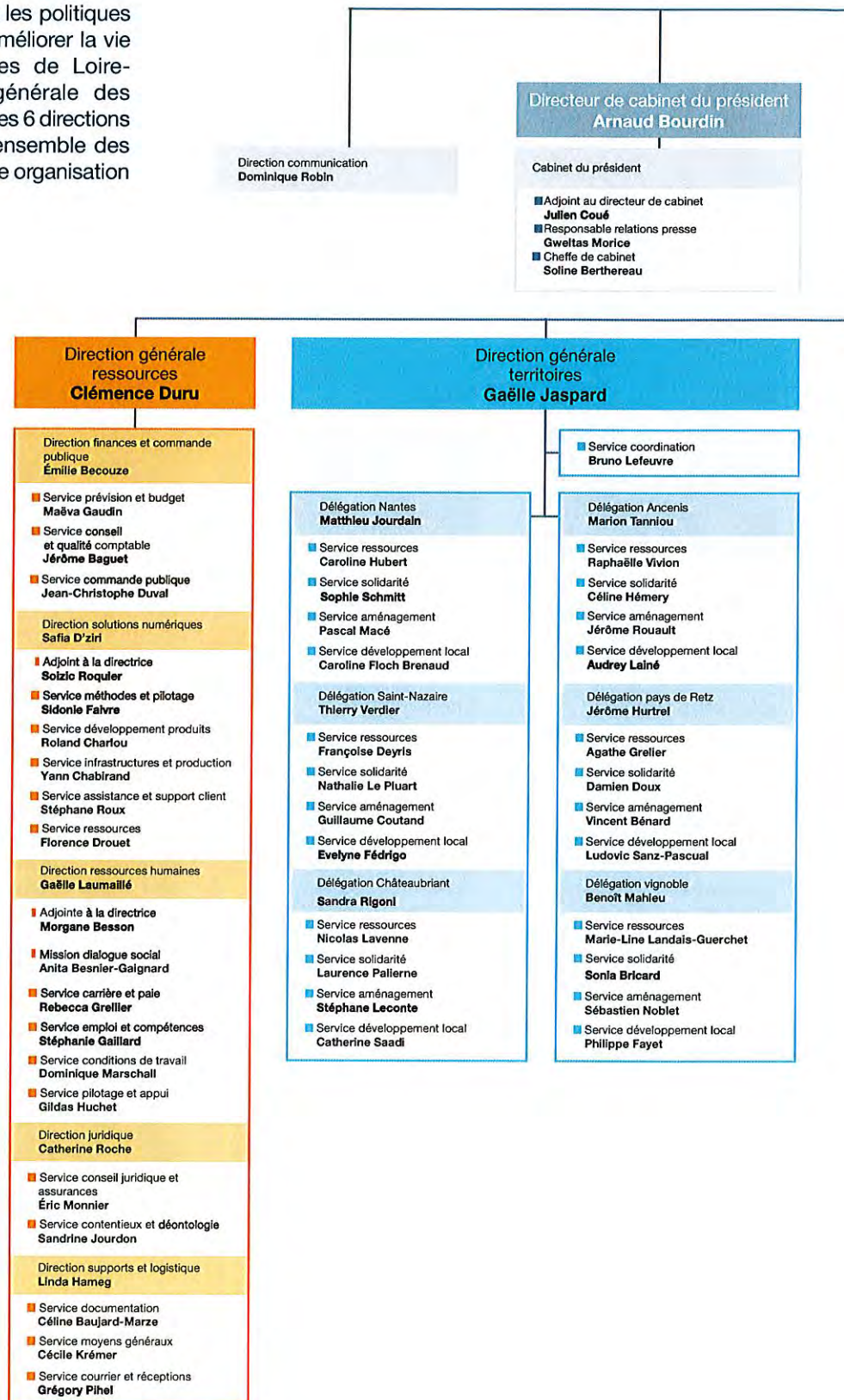


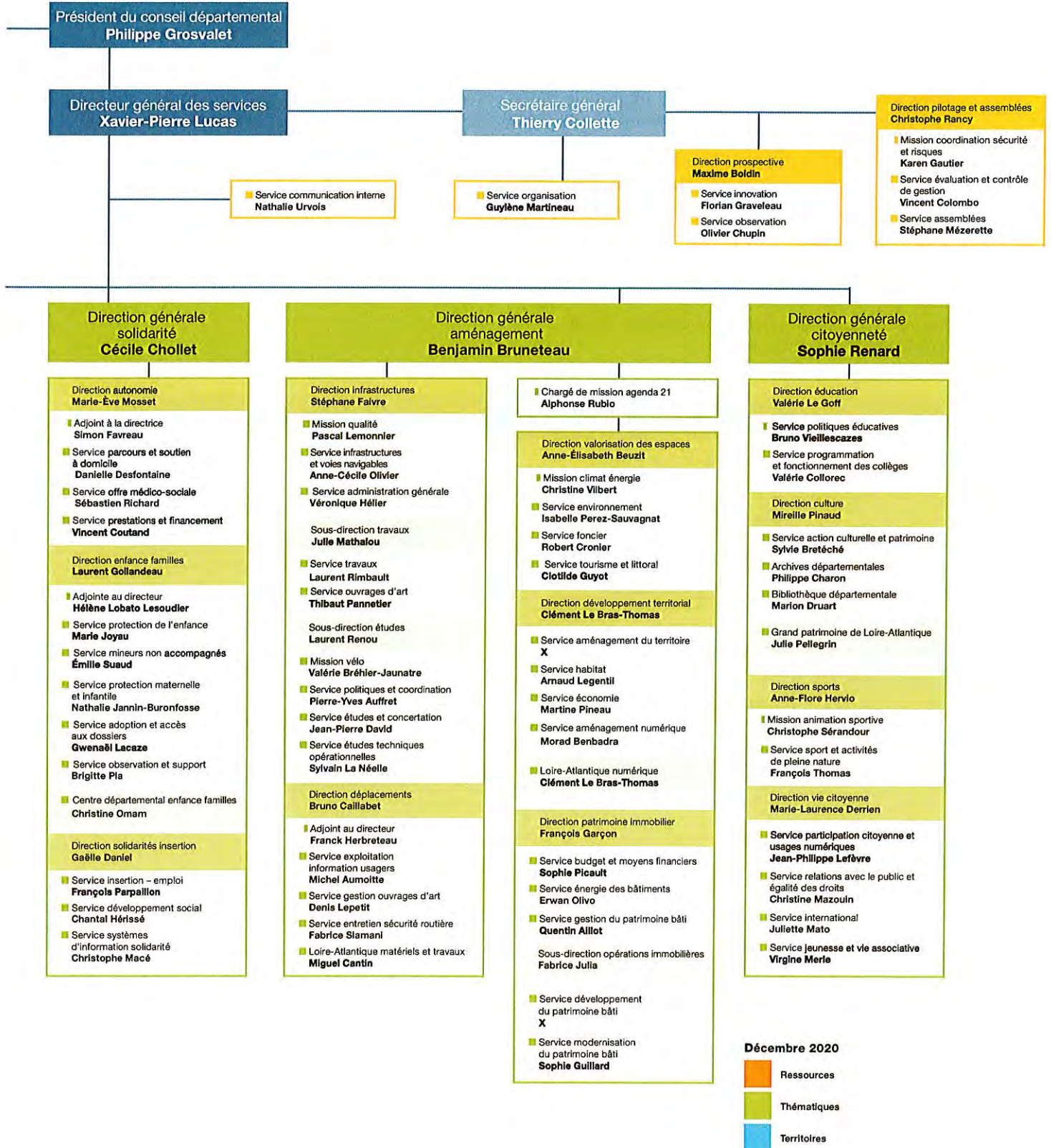
Rodolphe Amaliland
(LR)

(LR)

ORGANIGRAMME des services

Les services départementaux ont pour mission de mettre en œuvre les politiques votées par les élu-es pour améliorer la vie quotidienne des habitant-es de Loire-Atlantique. La direction générale des services coordonne l'action des 6 directions générales qui regroupent l'ensemble des agent-es et s'appuie sur une organisation largement territorialisée.





COORDONNÉES

de l'Hôtel du Département et des 6 délégations

Pour être plus proche des habitant-es et des partenaires, le Département a mis en place une délégation à Ancenis, Châteaubriant, Nantes, Saint-Nazaire, dans le pays de Retz (à Pornic) et dans le vignoble (à Clisson). Ces structures à taille humaine, avec des équipes aux missions renforcées et aux compétences transversales, sont à l'écoute des habitant-es et des partenaires pour garantir un service public de qualité sur l'ensemble du département.

Hôtel du Département

3 quai Ceineray CS 94109 - 44041 NANTES CEDEX 1

Accueil général téléphonique : **02 40 99 10 00**

contact@loire-atlantique.fr

DÉLÉGATIONS	OÙ ÉCRIRE ?	TÉLÉPHONE / COURRIEL
ANCENIS	118 place du Maréchal Foch CS 50166 - 44155 ANCENIS CEDEX	Tél. 02 44 42 12 00 <i>delegation-ancenis@loire-atlantique.fr</i>
CHÂTEAUBRIANT	Bâtiment B 10 rue d'Ancenis CS 20129 - 44144 CHÂTEAUBRIANT CEDEX	Tél. 02 44 44 11 00 <i>delegation-chateaubriant@loire-atlantique.fr</i>
NANTES	26 boulevard Victor Hugo CS 96308 - 44263 NANTES CEDEX 2	Tél. 02 44 76 73 00 <i>delegation-nantes@loire-atlantique.fr</i>
PAYS DE RETZ	10 - 12 rue du docteur Guilmin CS 91739 - 44215 PORNIC CEDEX	Tél. 02 44 48 11 00 <i>delegation-pays-retz@loire-atlantique.fr</i>
SAINT-NAZAIRE	12 place Pierre Semard CS 30423 - 44616 SAINT-NAZAIRE CEDEX	Tél. 02 49 70 03 00 <i>delegation-st-nazaire@loire-atlantique.fr</i>
VIGNOBLE	2 cours des Marches de Bretagne CS 39431 - 44191 CLISSON CEDEX	Tél. 02 44 76 40 00 <i>delegation-vignoble@loire-atlantique.fr</i>

LES 6 DÉLÉGATIONS DU DÉPARTEMENT

Délégation
CHÂTEAUBRIANT

Délégation
SAINT-NAZAIRE

Délégation
ANCENIS

Délégation
NANTES

Délégation
PAYS DE RETZ

Délégation
VIGNOBLE

RÉTROSPECTIVE des temps forts 2020

JANVIER

Des lieux d'accueil et de proximité réhabilités et adaptés



Le Département poursuit ses travaux de réorganisation de ses lieux d'accueil avec la réalisation d'espaces départementaux des solidarités parallèlement à la mise en œuvre de la rénovation de son action de proximité. L'équipe médico-sociale ainsi que celle des animateur-rices sportives ont ainsi intégré, le 20 janvier 2020, le nouvel espace des solidarités de Nort-sur-Erdre, situé dans les anciens locaux du centre d'intervention routière, réhabilités et agrandis pour accueillir le public dans des espaces adaptés. Ce lieu sera aussi ouvert au réseau des partenaires de l'action sociale et médico-sociale avec une salle de réunion disposant d'un accès séparé pour faciliter son utilisation en externe.

FÉVRIER

Lancement de la formation au référentiel d'évaluation participative ESOPPE des situations des enfants et des familles en protection de l'enfance

En protection de l'enfance, l'évaluation fine de la situation de l'enfant est déterminante dans l'analyse de la réponse aux besoins de l'enfant et des familles. Le Département a engagé un plan ambitieux de formation à un référentiel d'évaluation des situations et observations participantes en protection de l'enfance, validé scientifiquement, nommé ESOPPE. L'objectif est de partager des références et une méthode, d'harmoniser des pratiques et de consolider une culture commune au niveau départemental.



Vaste démarche de formation de deux ans, débutée en février 2020, avec 900 professionnel·les progressivement formé·es, elle est destinée aux agent·es de l'Aide Sociale à l'Enfance, de la Protection Maternelle et Infantile, de l'action sociale de proximité ainsi qu'aux partenaires du Département principalement pour les professionnel·les des établissements et services qui accueillent les enfants ou qui interviennent au domicile des familles.

MARS

COVID-19 : mise en place du télétravail généralisé et accompagnement des agent-es

Afin d'assurer la protection des agent.es, dans le cadre de la continuité des missions pendant la crise sanitaire, le Département a rédigé et mis en place un guide de précautions sanitaires. Il a porté une attention particulière au suivi et à l'accompagnement des personnels, notamment les plus vulnérables.



Le télétravail a été généralisé : près de 2500 agent-es ont travaillé à distance durant le premier confinement. Lors du second confinement, ce sont 25 % des agent-es départementaux-ales qui ont télétravaillé à temps plein. Pour prévenir les risques physiques et psychosociaux, des conseils ont été délivrés sur les gestes et postures ou encore sur l'aménagement du poste de travail en télétravail, et la cellule d'écoute psychologique est restée active. Une enquête a été réalisée après le premier confinement pour contribuer à l'évolution du dispositif de télétravail.

Ce télétravail massif a été permis par la mise en œuvre par le Département d'un plan d'action d'urgence sur les systèmes d'information. Cette action a nécessité de vérifier la capacité des infrastructures des datacenters et de les sécuriser, de déployer des ressources complémentaires en matériels et logiciels pour les agent-es et les usager-ères, avec la mise en œuvre de kiosques de distribution d'équipements informatiques (1600 portables déployés), et de renforcer l'accompagnement des agent-es dans la prise en main des outils. Les usages quotidiens de la messagerie ont augmenté de 60 % et ceux de visioconférences, ont été multipliés par 5.

MARS

Inciter les collègues à une démarche labellisée d'introduction des produits bio et de qualité dans la restauration

Le Département poursuit sa démarche de développement d'une offre de restauration de qualité, axée autour des produits biologiques et locaux, avec un coût modéré pour les familles, en incitant les collègues à s'engager dans des dispositifs ou actions comme la "semaine des saveurs", le défi "collège à alimentation positive", ou des actions favorisant la mise en relation des consommateur-rices / acheteur-ses et des producteur-rices.



Autre action d'accompagnement à l'atteinte de la loi Egalim qui fixe notamment l'objectif d'introduire 50 % de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont 20 % de produits bio) dans la restauration collective publique à partir du 1^{er} janvier 2022, d'appel à projet "manger local et bio", en mars 2020. Celui-ci a eu pour ambition de valoriser les collègues engagés dans la démarche en leur proposant une certification "label en cuisine" par l'organisme indépendant Ecocert. Cette labélisation est une reconnaissance objective de l'avancée du collège sur l'introduction du bio et de la qualité au restaurant scolaire.

Cette année 2020 a également permis de travailler à initier les contours du projet de développement d'un groupement d'achats à destination de la restauration collective dont les collègues seront les premiers partenaires.

RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS 2020

AVRIL

Poursuivre le travail social et l'aide aux plus démunis-es en période de crise sanitaire

Les règles strictes du premier confinement, qui rendaient impossibles les contacts directs avec les usager-ères, ont rendu nécessaire une forte adaptation du travail social pour maintenir une mission essentielle du Département sur le champ de la solidarité.



Les premiers temps de la crise sanitaire et le maintien de l'assistance indispensable auprès des personnes les plus défavorisées ont conduit à repenser et réorganiser une partie du travail social à distance. Les professionnel·les des 34 espaces départementaux des solidarités, mais aussi de l'accueil familial, de l'aide sociale à l'enfance, de la protection maternelle et infantile (PMI) et des unités "personnes âgées-personnes handicapées", se sont mobilisé·es pour répondre à cet enjeu et maintenir le nécessaire lien avec les usager-ères, en leur permettant de bénéficier des soutiens et aides, d'autant plus nécessaires en période de crise. Chaque semaine du mois d'avril 2020, 2300 appels d'usager-ères ont été traités, 200 consultations/vaccinations PMI effectuées et 850 échanges téléphoniques avec des personnes âgées (ou leur mandataires), bénéficiaires ou demandeur·ses d'allocation personnalisée d'autonomie (APA) réalisés.

AVRIL

Une mobilisation réactive du Département pour soutenir ses fournisseurs en difficulté

Le Département s'est prestement investi dès avril pour apporter à ses fournisseur·ses des solutions pour faire face à la crise.

Pour les entreprises qui ont repris leur activité rapidement après le premier confinement, il a mis en place une batterie de mesures visant à soutenir leur trésorerie. Il a ainsi actionné un régime d'avance sur la base d'un taux fixe minimum de 60% quel que soit le montant du marché ou du bon de commande et jusqu'à 80% pour les petites et moyennes entreprises (PME), sans condition de garantie. Ce système a permis de limiter les besoins de trésorerie des entreprises principales et sous-traitantes, notamment pour les PME de Loire-Atlantique.



Le Département a également encouragé le recours à la délégation de paiement, un mécanisme important pour des sous-traitants de second rang, particulièrement fragilisés pendant cette période, qui ne bénéficiaient pas du paiement direct de leurs prestations. Le Département a également conduit des négociations auprès des différentes filières techniques (travaux publics, bâtiments) pour identifier et prendre en charge une partie des coûts générés par la crise sanitaire et le confinement (achat d'équipements de protection individuels, immobilisation de matériel, coût de la décohobitation sur les chantiers des différents corps de métiers, etc.).

MAI

Contribuer au maintien de la continuité éducative dans les collèges malgré la crise sanitaire

Dès l'issue du premier confinement, le Département a dû faire face à un fort enjeu pour garantir la possibilité d'assurer la continuité éducative dans les collèges, en maintenant la capacité d'accueil et de restauration des élèves, dans le respect des contraignantes règles sanitaires mises en place.



Dans ce cadre, il s'est mobilisé quotidiennement pour permettre le maintien, l'adaptation et le suivi des moyens d'intervention dans les 83 collèges publics, et garantir l'accueil des 44 518 collégiennes concernées. Le Département a recherché et mis en place des solutions pour coordonner et mobiliser des renforts, ainsi qu'adapter des modes d'intervention pour l'entretien des locaux et la restauration. Une cellule opérationnelle de crise, quotidienne puis hebdomadaire, a également été constituée pour suivre et faire évoluer en temps réel les moyens et les conditions de travail afin d'assurer cette mission de service public au sein des collèges.

JUIN

Les impromptus



Pendant cette période de crise sanitaire, des artistes ont imaginé des rendez-vous artistiques destinés aux personnes âgées résidant en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), puis élargi le cercle des destinataires privilégiant les personnes les plus fragiles. Ces intermèdes artistiques intitulés "Les Impromptus" ont rencontré un succès immédiat et le Département a accompagné ces initiatives vertueuses procurant du travail aux artistes et des moments de plaisir au public.

À ce titre, le projet "Partita" porté par le Centre Chorégraphique National de Nantes et le projet du saxophoniste François Ripoché ont été diffusés dans 38 EHPAD et 4 foyers de vie pour personnes en situation de handicap. Plébiscitées par les établissements pour personnes âgées qui ont sollicité leur pérennisation, ces actions de sensibilisation font l'objet d'une réflexion par le Département pour développer une offre culturelle adaptée à ce public.

RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS 2020

JUIN

Tourisme : cet été, jouez à domicile !

Le contexte sanitaire a largement impacté les professionnel·les du tourisme. Pour soutenir le secteur économique et inciter les habitant·es à passer leurs vacances en Loire-Atlantique, le Département a conçu une campagne de communication multicanale, déployée sur le mois de juin 2020, avec affichages, spots sur les radios locales, annonces digitales et posts sur les réseaux sociaux.

7 JUILLET

Signature de la délégation de service public "Objectif 100 % fibre optique", pour une couverture intégrale du territoire en très haut débit d'ici 2025

Le 7 juillet 2020 le Département a signé la convention de délégation de service public pour déployer et exploiter, pour les 30 prochaines années, le réseau d'initiative publique de fibre optique de la Loire-Atlantique. L'offre retenue de l'opérateur Axione, en partenariat avec Vauban infrastructures, est celle qui a présenté le planning de déploiement le plus cohérent, crédible et ambitieux. Avec environ 180 000 locaux à rendre raccordables, le programme de déploiement vise une couverture 100% fibre optique début 2025.

29 AOÛT

Partez voir la mer à La Turballe

Le 29 août 2020, la mer était à la fête à La Turballe. Événement grand public, organisé par le Département en lien avec la commune et avec de nombreux partenaires, la manifestation a rassemblé plus de 4 000 personnes sur la journée. Le village événementiel a accueilli, pour cette première édition, des animations, des marchés de producteur·rices, des initiations nautiques ainsi que des visites de la criée. Cet événement a été adapté aux contraintes sanitaires et a proposé aux habitant·es et aux touristes de goûter pleinement aux atouts de la mer.



16-20 SEPTEMBRE

La Solitaire du Figaro au cœur de l'ambition nautique départementale

Engagé dans une logique de développement territorial durable pour l'avenir de la mer et du littoral, le Département porte l'objectif d'affirmer le territoire comme terre maritime par excellence.



Parmi les actions développées, il a retenu d'associer son image à l'une des plus grandes épreuves nautiques de course au large en accueillant la 51^e édition de la "Solitaire du Figaro", avec une étape à Saint-Nazaire. Le Département a souhaité construire un partenariat fort avec

OC Sport Pen Duick, organisateur de l'événement, en lui permettant de s'ancrer, pour la première fois depuis sa création en 1970, sur un territoire et posé les bases d'une future collaboration pour les 6 prochaines années. L'édition 2020 de cette course mythique s'est terminée à Saint-Nazaire sur une victoire du grand champion Armel Le Cléach.

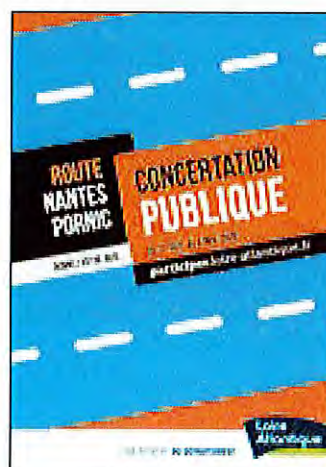


Au cours des 5 jours d'ouverture du village, organisé en un temps record autour de la base sous-marine nazairienne et tenant compte des impératifs sanitaires en vigueur, 17 000 personnes ont découvert à cette occasion l'ambiance particulière de cette épreuve sportive de légende et salué les 35 skippers engagés sur la course.

21 SEPTEMBRE

La concertation sur l'axe routier Nantes-Pornic

Pour répondre aux enjeux de sécurité et de desserte routière dans le pays de Retz, le Département souhaite aménager l'ensemble de l'axe routier Nantes-Pornic à 4 voies. Quels choix d'aménagements privilégier ? Quelles opportunités pour les déplacements dans le pays de Retz ? Afin de prendre en compte l'avis des usager-ères et des riverain-es, le Département a mené une large concertation publique du 21 septembre au 4 novembre 2020. De nombreux supports pédagogiques ont été conçus pour promouvoir la concertation et en rendre compte. Ce dispositif a été adapté aux contraintes sanitaires avec l'utilisation de la plateforme de participation en ligne, la retransmission en direct des réunions publiques et l'installation de stands mobiles à l'extérieur, par exemple, dans un centre commercial à Chaumes-en-Retz.



RÉTROSPECTIVE DES TEMPS FORTS 2020

DU 5 AU 9 OCTOBRE

Démarche de double labellisation AFNOR diversité et égalité professionnelle entre les femmes et les hommes - Un audit constructif et positif



Le Département s'engage depuis de nombreuses années pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations. À travers ses actions et le soutien à des partenaires impliqués, il montre sa volonté d'être une collectivité exemplaire. Sa candidature aux deux labels "Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes" et "Diversité" confirme cette démarche et traduit l'exigence portée sur ces enjeux à la fois dans ses projets et au sein de son organisation.

Dans ce cadre, l'audit par l'AFNOR, initialement prévu fin mars et reporté en raison des mesures de confinement du printemps 2020, s'est déroulé du 5 au 9 octobre 2020, avec une participation de 140 agents-es. Les 57 référent-es égalité diversité ont contribué pleinement à la préparation de la collectivité. La qualité des échanges et l'engagement de chacune des personnes rencontrées ont été soulignés dans les conclusions finales de l'auditeur et l'auditrice.

Le bilan global est positif. Sur 34 critères évalués, le Département est identifié comme conforme aux attentes du référentiel des labels dans deux tiers des cas, et comme allant au-delà des attentes dans le dernier tiers. Aucune insuffisance n'a été relevée. Un rapport d'évaluation recommandant sans réserve la double labellisation de la collectivité a été transmis sur cette base aux commissions nationales présidées par l'État qui prennent la décision d'attribuer ou non les labels.

Cette étape importante a été l'occasion d'identifier de nouveaux projets à conduire pour poursuivre les efforts collectifs, l'engagement de la collectivité s'inscrivant dans une logique d'amélioration continue.

24 OCTOBRE

Réouverture complète à la circulation du pont de Varades sécurisé



Face à l'évolution des dégradations de la suspension du pont de Varades, le Département a pris des mesures d'exploitation adaptées : circulation limitée aux véhicules de moins de 19 tonnes dans les deux sens de circulation à partir du 2 mars 2020 avec mise en place de déviation. Des dérogations ont été données pour 18 exploitants agricoles et 7 entreprises locales, sous condition d'un poids réel en charge inférieur à 19 tonnes. Les transports scolaires ont été autorisés à circuler sous les mêmes conditions de limitation de tonnage.

En parallèle et sans attendre le lourd chantier de réhabilitation, des travaux de sécurisation ont été menés en urgence et dans un temps record de 4 mois. 12 appuis supplémentaires ont été installés dans le lit de la Loire pour soutenir le tablier. Après des essais en charge, l'ouvrage a été rouvert complètement à la circulation le 24 octobre.

NOVEMBRE

Lutter contre précarité menstruelle



Le Département de Loire-Atlantique est l'un des premiers Départements de France à s'engager dans la lutte contre la précarité menstruelle, véritable

enjeu de santé publique. Il passe à l'action, depuis 2020, pour briser les tabous liés aux règles, sensibiliser toutes les générations et accompagner les jeunes filles dès le collège ainsi que les femmes en situation de précarité. En 2020/2021, une expérimentation est menée avec 8 collèges de Loire-Atlantique. 3 600 élèves, dont 50,4 % de filles, sont concerné-es. Des protections menstruelles respectueuses de l'environnement y sont proposées en libre accès via deux distributeurs par établissement. Un kit "premières règles" y est remis aux élèves de 6^e par les infirmier-ères scolaires ainsi qu'un livret explicatif pour soutenir les établissements dans leurs initiatives de sensibilisation et lutte contre le tabou des règles, à destination des filles comme des garçons.

9 NOVEMBRE

Webinaire "Terres [à]ménager" 2^e édition du colloque national



Le Département a organisé en format webinaire, en partenariat avec La Gazette et le Moniteur, la 2^e édition du colloque sur la question de la neutralité foncière, en l'adaptant au contexte sanitaire. Cette formule 100 % en ligne, "live" sur les réseaux sociaux, a permis à près de 400 personnes de suivre

en direct les échanges et d'interagir avec les 9 intervenant-es sur la déclinaison concrète de l'objectif zéro artificialisation nette, objectif au cœur des enjeux du développement durable. Les débats sont depuis accessibles en replay.

DÉCEMBRE

Aménagement de la Chaussée des Moines sur la Sèvre nantaise

Dans le cadre du rétablissement de la continuité écologique au niveau de La Chaussée des Moines sur la Sèvre nantaise à Vertou, le Département est intervenu sur cette écluse pour mettre en œuvre des travaux complémentaires, dès 2020, pour en restaurer les quais, reconstruire les perrés amont et aval de l'écluse en rive droite. Dans un second temps, il sera procédé à la restauration complète de la chaussée puis à la reconstruction d'un dispositif permettant de rétablir la continuité écologique au niveau de l'écluse.

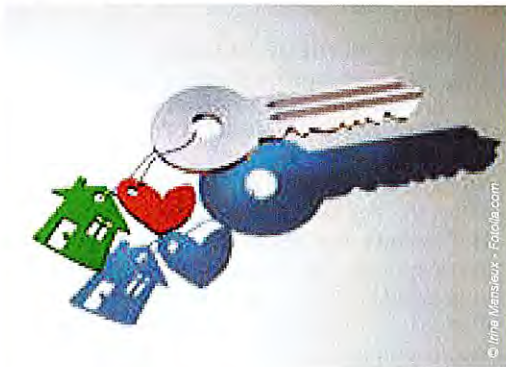
En 2020, les travaux sur les quais se sont déroulés durant 4 mois de septembre à décembre 2020. Les travaux se poursuivront en 2021 pour permettre la réalisation de la future passe à espèces et le confortement de la chaussée.



DÉCEMBRE

Le renouvellement du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) et l'engagement du logement d'abord départemental

La politique logement et hébergement s'appuie sur le plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) coordonné par l'État et le Département. Ce plan définit les objectifs et moyens visant à soutenir la réalisation des parcours résidentiels d'accès et de maintien en logement de façon durable.



Le PDALHPD a fait l'objet d'une démarche de renouvellement en 2020 pour un vote lors de la session du budget primitif en février 2021. Actant de fortes tensions en matière d'accès et maintien au logement du fait de la pression démographique et du manque de logement notamment social, et prenant en compte la dégradation de la situation économique, le nouveau plan 2021-2025 porte l'ambition d'une action partenariale intégrée articulant logement / habitat / hébergement à l'échelle du département. L'objectif est de faire mieux coïncider l'offre et la demande de logements, avec un point d'attention particulièrement porté sur les publics les plus précaires, au travers d'un pilotage stratégique plus partenarial, tout en s'inscrivant en cohérence avec les enjeux environnementaux : zéro artificialisation nette, requalification des cœurs de bourg/ville.

Pour mettre en œuvre cette stratégie intégrée, la gouvernance du plan a été repensée pour associer notamment Nantes métropole et la CARENE qui disposent de la délégation des aides à la pierre. Le Département est également candidat en tant que territoire de déploiement du logement d'abord. Cette inscription vise à accélérer le déploiement du PDALHPD.

14 DÉCEMBRE

Une session du conseil départemental entièrement en visioconférence

Pour la première fois dans l'histoire du Département, dans le cadre de la crise sanitaire et du respect des règles du confinement, les 62 conseiller·ères départementaux·ales ont toutes participé à une session à distance. Lors de cette session du 14 décembre 2020, chaque vice-président·e a pu présenter ses rapports et l'ensemble des élu·es a pu débattre en visioconférence des orientations et propositions sur les dossiers faisant l'objet d'une délibération. Les élu·es ont également pu voter de manière sécurisée et en temps réel les délibérations via leur smartphone.



Cette session a été l'occasion pour l'assemblée départementale d'engager des projets très importants pour la collectivité comme l'orientation pour viser la neutralité foncière sur le territoire de la Loire-Atlantique, la réouverture du musée Dobrée après la réalisation des importants travaux de rénovation, la construction d'un centre d'intervention routier à Derval en co-maîtrise d'ouvrage avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Pour parvenir à ce résultat, un important travail collaboratif a été réalisé en amont par les services départementaux.



ENGAGEMENT N°

UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

Le Département démontre ses capacités d'adaptation, d'intervention et de coordination, a fortiori dans ce nouveau contexte social et économique lié à la crise sanitaire. Il soutient les publics accompagnés, au titre de la fragilisation économique des personnes ou de leur vulnérabilité, des jeunes au public âgé, ou pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Pour les habitant-es de la Loire-Atlantique, il s'investit pour développer un environnement favorable à un parcours de vie adapté à leurs besoins fondamentaux, à l'écoute de leur propre implication, ouvert au lien social. Il s'engage pour faciliter l'accès à leurs droits et aux solidarités multiples, innovantes et bienveillantes.

Accompagner les plus fragiles pour qu'ils trouvent leur place dans la société



ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ ET INSERTION

Face aux nouveaux défis de solidarité et de cohésion sociale, liés à la crise sanitaire et à la situation économique, le Département concentre ses capacités d'adaptation, d'innovation sociale et de résilience territoriale en s'appuyant sur les fondamentaux de son projet d'action sociale de proximité et d'insertion. Il maintient son intervention en direction des publics vulnérables et développe collectivement une action de prévention et d'accompagnement des personnes récemment impactées par la crise sanitaire.

La politique départementale dans la lutte contre les inégalités sociales et économiques entre citoyen·nes s'accroît avec le déploiement de l'accueil social universel grâce au maillage territorial des services, tant au sein des espaces départementaux des solidarités que des commissions locales d'insertion ou des unités emploi. Il agit en effet pour permettre l'accès de tous et toutes à ses droits et assurer un revenu minimum des publics vulnérables à travers le revenu de solidarité active. Cette action a été renforcée en 2020 avec la mise en place du fonds départemental de soutien citoyenneté comprenant un volet dédié aux associations caritatives pour les aider à faire face aux besoins des personnes en difficulté. Par la stratégie d'insertion, le Département soutient le pari collectif des compétences pour la réussite des personnes inscrites en parcours d'insertion, en favorisant la coordination et coopération entre partenaires, en passant par la mobilisation des entreprises et des acteurs économiques, et en s'engageant auprès des structures de l'insertion par l'économique. Il met en œuvre la garantie d'activité avec différent·es acteurs et actrices (unités emploi, pôle emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, missions locales) et un accompagnement renforcé et global pour tous les publics dont les allocataires du RSA à la réalisation de leur projet professionnel. Il s'attache aussi à lever les freins spécifiques (mobilité, fracture numérique, accès aux soins, articulation des temps de vie,...) pour les publics les plus fragilisés. Le Département aide les personnes en difficulté économique et/ou sociale dans la réalisation de leur parcours résidentiel. Il déploie des actions issues du plan départemental pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, co-animé avec l'État, et le fonds partenarial de solidarité pour le logement (FSL), et il intègre plus fortement les stratégies habitat / logement / hébergement pour une fluidité entre les offres, notamment à travers les principes d'intervention du "Logement d'abord".

Soutenir les ménages et les personnes fragilisées par la crise sanitaire

La crise sanitaire a des conséquences financières importantes pour de nombreux habitant·es. Les ménages en précarité avant la crise mais aussi, dans ce contexte, les salarié·es en chômage partiel, les intérimaires, les auto-entrepreneur·es et les indépendant·es connaissent des baisses de revenus qui fragilisent l'équilibre budgétaire de leur ménage. Face à ce constat, et dans une logique de prévention, le Département s'est mobilisé, dès la première période de confinement, en développant une aide au loyer. Celle-ci a été mise en place de façon accélérée et partenariale tant dans son financement que ses modalités d'instruction avec la caisse d'allocations familiales, Nantes Métropole, la CARENE, l'Union sociale de l'habitat des Pays de la Loire, les bailleurs sociaux et l'Agence d'information sur le logement. Les établissements publics de

coopération intercommunale ont également été sollicités pour abonder le fonds.

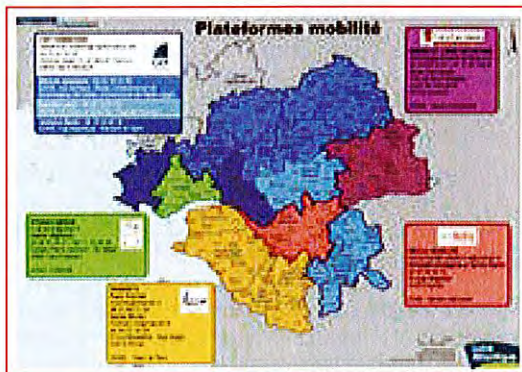
Ce dispositif d'urgence a permis de soutenir les ménages ayant connu une situation financière dégradée de façon brutale, majoritairement des personnes au chômage et chômage partiel (31%), des personnes seules (52%) et locataires du parc social (58%).

Renforcer les solutions de mobilité pour lever les freins à l'emploi

En 2020, le Département a renouvelé le volet mobilité de son appel à projets Fonds social européen sur la levée des freins à l'emploi. Il a ainsi couvert l'ensemble du territoire de Loire-Atlantique en offre de service "conseil en mobilité". Neuf conseillères mobilité, réparties au sein de 5 structures accueillent les publics en insertion rencontrant des problématiques pour se déplacer. Après diagnostic,



ces professionnelles orientent les personnes vers des solutions adaptées : permis, vélo-école, formation à la mobilité, location ou achat de véhicules, transport solidaire, micro-crédit, aides financières. Elles ont accueilli plus de 500 personnes.



En 2020, le Département a renforcé cette action par des solutions complémentaires. Il a ainsi cédé douze véhicules réformés pour élargir les flottes de véhicules des partenaires proposant de la location à tarif solidaire et a lancé un appel à projets Investissement 2020 (vélos à assistance électrique, scooters thermiques et électriques). Par ailleurs, il a initié un partenariat avec la Région des Pays de la Loire pour améliorer le maillage du territoire et élargir les publics bénéficiaires. 117 solutions de mobilité sont proposées sur le territoire de Loire-Atlantique.

Susciter et accompagner les initiatives locales autour de l'accueil social universel

Le Département a poursuivi en 2020 son accompagnement des projets qui avaient émergé lors de l'évènement "Hackathon" "ré-inventons" de décembre 2019, 2 jours d'émulation collective, réunissant les habitant-es, les partenaires et

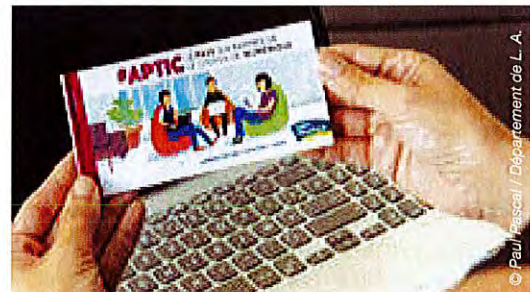


agent-es départementaux, autour de projets de territoire sur le périmètre d'intervention de l'espace départemental des solidarités Machecoul-Saint-Philbert.

Malgré la crise sanitaire, les porteurs et porteuses de ces initiatives ont été appuyé-es pour des interventions autour des violences conjugales, la

place des femmes dans la société, la création d'un réseau sur le volet emploi. Ces différentes actions contribuent à la mise en place d'un Accueil Social Universel sur ce territoire, notamment à travers le déploiement du site internet "Retz'o vie sociale".

Faciliter l'accès aux services de médiation numérique



Le dispositif des pass numériques, déployé depuis novembre 2020, fonctionne sur le modèle des chèques restaurant. Il vise à accompagner les personnes en fragilité numérique pour leur permettre de payer tout ou partie des services de médiation numérique auprès de structures labellisées. Le

01 | UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

ACTION SOCIALE DE PROXIMITÉ ET INSERTION

Département apporte son financement à ce dispositif national. 3 200 carnets, d'une valeur de 50 € chacun, ont été distribués en Loire-Atlantique, via un réseau de distributeur-rices en contact avec le public le plus éloigné du numérique.

Développer l'inclusion numérique sur la délégation Châteaubriant



Depuis cinq ans, le Département accueille annuellement, sur la délégation Châteaubriant, des volontaires en service civique pour des missions en lien avec le programme "les connectés" de l'association Unis-cité avec l'objectif de mener des ateliers numériques auprès du public.

Une borne numérique est ainsi expérimentée pour accompagner le public dans l'utilisation de l'outil informatique et pour effectuer ses démarches en ligne, soit avec le soutien des secrétaires médico-sociales-aux, soit avec celui des volontaires en service civique tous les mardis matin.

Réinventer la relation d'aide au public pendant la crise sanitaire

L'année 2020 a été de fait marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et les périodes de confinement qui en ont découlé. Tout en répondant à l'évolution des contraintes sanitaires, le Département a développé des solutions pour maintenir l'accompagnement des personnes. Les professionnel·les de l'action sociale de proximité et de l'insertion dans les espaces départementaux des solidarités ont ajusté les outils pour favoriser l'accès et le maintien des droits ainsi que la meilleure orientation vers les partenaires du territoire.

Face au premier confinement, les équipes médico-sociales ont dû se réinventer en adaptant la relation d'aide à travers la mise en place de plateformes téléphoniques et de rendez-vous organisés à distance.

Dès le 17 mars, les professionnel·les des délégations se sont réorganisé·es pour faire face à la crise sanitaire avec 2 enjeux : veiller à l'accès des services pour le public en répondant prioritairement aux urgences, en maintenant des vaccinations sur

la PMI, et accompagner les publics les plus fragiles et isolés. La coordination a été renforcée à tous les niveaux avec des espaces d'échanges entre les cadres de proximité et les équipes. Le Département a porté une attention particulière aux assistant·es familiaux·ales avec un soutien de psychologues.



Sur la délégation Nantes, les équipes se sont engagées sur la thématique de "l'aller vers" et de la lutte contre le non-recours. Dans le contexte de crise, le projet a donné lieu à une enquête auprès des travailleur·euses sociaux·ales et secrétaires médico-sociales sur leur vécu professionnel. Une sociologue - Elvire Bornand a conduit un travail de recueil et d'analyse, restitué le 10 septembre, dont les résultats ont identifié une hétérogénéité des pratiques et des ressentis.

L'entretien téléphonique, jusqu'à présent support d'accompagnement parmi d'autres, s'est avéré prendre une place conséquente dans les échanges, allant parfois jusqu'à modifier le rapport entre les agent·es et les personnes accompagnées. Ce travail social à distance, sans être exclusif, apparaît aujourd'hui comme une alternative pour répondre à des demandes. Des ateliers se sont poursuivis en octobre pour prolonger la démarche et développer des actions favorisant "l'aller vers" et la lutte contre le non recours.



LES CHIFFRES

Développer l'interconnaissance des équipes pour mieux accompagner les publics

Le 9 mars 2020, les agent-es du service solidarité de la délégation Châteaubriant se sont réuni-es à la base nautique de Vioreau pour partager leur bilan d'activité. Après un forum autour d'une meilleure connaissance, des ateliers ont permis de partager le contenu des prestations proposées et animés par la Compagnie du Cercle Karré de l'ESAT de Blain dans un partenariat futur au bénéfice des publics accompagnés. Depuis, trois projets ont été initiés sur la prévention des violences faites aux femmes et autour de la parentalité.

Penser le sport comme levier d'inclusion

L'année 2020 a été marquée par le développement d'actions d'inclusion par l'animation sportive départementale. Sur la délégation Ancenis, des séances "Sport santé" ont ainsi été proposées aux résident-es du foyer des jeunes travailleurs, des jeunes de la mission locale et des membres du Groupe d'Entraide Mutuel Pacifique Ancenis ainsi que des séances d'apprentissage et de maniabilité du vélo avec le chantier d'insertion Erdre et Loire Initiative.

32 614

personnes allocataires du RSA
au 31 décembre 2020

—

171,6 M€ inscrits au budget

—

500 professionnel·les
de l'action sociale accueillant
les ménages rencontrant
des difficultés sur

57 sites d'accueil au sein des
34 espaces départementaux
des solidarités

—

4 604

personnes accompagnées
par les unités emploi

—

Plus de 179 000
heures de travail dans le cadre
des clauses d'insertion

—

2 627 ménages aidés
pour accéder ou rester dans
un logement, régler une charge
d'eau ou d'électricité

—

873 ménages suivis dans
le cadre d'un accompagnement
global et socio-professionnel

—

Aide au loyer covid première
et deuxième vague
(FSL Département et FSL Nantes
Métropole) : 1 741 ménages
soutenus pour un montant d'aides
accordées par le Département
de 400 717 €.

AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Département mène une politique active pour les personnes en situation de handicap concourant à leur inclusion et à leur pleine citoyenneté. Il favorise le libre choix de leur projet de vie, facilitant leurs démarches, l'accès à leurs droits et à l'information. Il propose une offre de service adaptée et ouverte dans une dynamique inclusive sur ses différents champs d'intervention (éducation, culture, jeunesse, sport, mobilités, etc) et accompagne les projets des associations portés à l'échelle départementale. Attentif aux impacts du confinement et aux besoins de renforcement de la relation à la personne, le Département s'engage avec la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH) pour garantir l'adaptation, la continuité du service public et, aux côtés des espaces départementaux des solidarités, en soutenant les lieux d'accueil de proximité pour les personnes et leurs proches. Il maintient son action auprès des aidant.es, en appuyant initiatives et expérimentations, apporte son soutien aux acteurs et actrices du domicile au travers de la prestation de compensation du handicap et aux établissements. Le Département favorise la diversification des modes d'habiter possible comme l'accueil familial, les places d'hébergement et structure le développement de solutions nouvelles, tels les projets d'habitat inclusif ainsi que des services nouveaux d'accompagnement à la vie sociale.

Développer l'accès à l'information avec le site "Handicap.loire-atlantique.fr"

Pour mieux faciliter l'accès et la diffusion de l'information, le Département a regroupé l'ensemble des renseignements utiles aux habitant-es en situation de handicap sur le territoire départemental et à leurs aidant-es (droits, démarches, aides, annuaires, actualités, témoignages) sur le site "handicap.loire-atlantique.fr". Les démarches en ligne pour faire des demandes d'aide à la MDPH, y sont accessibles dès la page d'accueil. Du 15 novembre au 31 décembre 2020, le site a enregistré 8 541 vues.



Consultation citoyenne sur l'offre de soutien aux aidant-es

Soucieux d'améliorer l'offre de soutien aux aidant-es de personnes en situation de handicap sur l'ensemble de son territoire, le Département de Loire-Atlantique s'est engagé dans une démarche de participation citoyenne auprès de ses habitant-es. Il a mis en place une large consultation "Handicap : quel soutien pour les proches ?", à partir de septembre 2020, qui a donné lieu à 347 contributions, permis 24 rencontres et 3 ateliers participatifs avec les aidant-es, ainsi que la création de 3 groupes de travail avec des partenaires, avec une restitution au premier trimestre 2021 dans l'objectif de formaliser une nouvelle offre.

Assurer la visibilité du transport des élèves et étudiant-es en situation de handicap

La crise sanitaire a eu un impact sur l'activité transport avec un arrêt total des déplacements entre le 16 mars et le 11 mai puis une reprise partielle jusqu'aux vacances scolaires d'été. Dans un souci de meilleure visibilité, le Département a financé l'équipement (capots de toit et magnets) de l'ensemble des 450 véhicules du transport des élèves et étudiant-es en situation de handicap qui circulent chaque jour de scolarité.





© Pierre Leroy / Département Loire de l'Atlantique - Résidente du foyer de vie Les tournaises à Vieillevigne

Une dynamique partenariale pour rompre l'isolement et faciliter l'accès à la pratique sportive

Le Département, en lien avec la commune de Thouaré-sur-Loire, s'est associé à la démarche "Santé-vous bien" de l'association pour l'emploi des personnes inadaptées (APEPI), en direction des salarié-es de l'entreprise adaptée "Avenir Service Industrie" (ASI PROD). L'objectif de cette initiative est double : intervenir sur la prise de poids ainsi que les problèmes de santé qui en découlent et, principalement, amener à une prise de confiance en soi pour rompre avec l'isolement et accompagner l'accès à la pratique sportive vers le droit commun.



© Valéry Jorichey

Dans le cadre de l'animation sportive départementale, des séances d'activité physique et sportive ont été proposées sous forme d'un engagement volontaire travaillé avec la référente sociale. Ces séances ont été élaborées avec une progression pédagogique adaptée et diversifiée avec la découverte de différentes activités sportives. Le Département a impliqué par la suite divers clubs de la commune (clubs de tir à l'arc, gym et handball), afin de favoriser l'intégration dans le tissu associatif local des personnes inscrites dans cette action.

01 | UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

AGIR POUR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aider à la constitution d'un réseau "Sport et handicap"

Le Département a accompagné, en janvier 2020, la création du réseau "Sport et handicap du pays de Retz". Ce soutien concrétise les initiatives qui ont émergé lors des rencontres territoriales organisées en 2018. Aujourd'hui, une cinquantaine d'acteurs et actrices constitue ce réseau (associations, collectivités, comités, élu-es, établissements spécialisés, habitant-es...) et son objectif est de structurer l'offre d'activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap physique et psychique.

Plusieurs actions ont déjà été mises en place : projections/débats autour du film "Campeones", semaine des handicaps,...



LES CHIFFRES

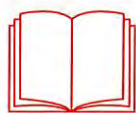
8 432 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap

3 718 places médico-sociales

225 personnes accueillies en famille d'accueil

35 accueils de proximité assurés par

13 centres locaux d'information et de coordination



INFORMER

sur les droits & les démarches



1

MAISON DÉPARTEMENTALE des personnes en situation de handicap



35 POINTS **D'ACCUEIL** de proximité handicap

Près de **103 629 HABITANT-ES** de Loire-Atlantique bénéficient **D'UNE AIDE DE LA MDPH**



(maison départementale des personnes en situation de handicap)

Accompagner les âges de la vie

PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Particulièrement attentif aux impacts du confinement et de la crise sanitaire sur les familles fragilisées économiquement, les enfants vulnérables et les jeunes confiés, le Département poursuit le renforcement des axes de son engagement pour la protection de l'enfance et l'accompagnement des familles, qui ont confirmé leur pertinence dans ce contexte.

Dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile, il répond avec ses partenaires aux enjeux de promotion de la santé et développe des approches en prévention auprès des publics plus fragilisés, notamment en expérimentant un parcours de soins coordonnés, et en proposant aussi aux familles les supports nécessaires et adaptés à la situation. Le Département impulse la participation des personnes accompagnées pour favoriser une dynamique d'engagements réciproques. Il intervient également auprès des familles les plus précaires dans leur quotidien par des aides financières et un soutien à la parentalité pour les mobiliser dans la prise en charge éducative des enfants en prenant appui sur leur savoir-faire et leurs propres ressources.

Dans le cadre d'un parcours centré sur les besoins fondamentaux, au sein du nouveau Projet pour l'enfant, le Département vise à construire et sécuriser un accès à la majorité pour les jeunes qui lui sont confiés. Il s'attache à développer et renforcer leur autonomie par un soutien individuel notamment par parrainage ou dans le cadre protecteur et prolongé du contrat jeune majeur. Il structure et améliore l'offre de prise en charge des familles et des jeunes, par sa mobilisation à l'exercice de la profession d'assistant-e maternel-le, par l'amélioration du statut des professionnel-les de l'accueil familial, ou encore en déployant une capacité d'accueil et d'accompagnement diversifiée, tant au travers du Centre Départemental Enfance Familles (CDEF) qu'au sein des lieux de vie et d'accueil autorisés sur l'ensemble de la Loire-Atlantique.

© Paul Pascal / Département de la Loire-Atlantique
D'assistantes maternelles à parents



Accusé de réception par le Ministère de l'Intérieur

044-2144072 - 20120-2022D01-DE

Accusé de réception par le Centre

Réception par le Centre 2022/01

Affichage

Assurer la permanence des missions pour les familles et les enfants en période de crise sanitaire

Dans le contexte de crise sanitaire, le Département a adapté ses modalités d'intervention pour assurer la continuité des missions de protection maternelle et infantile (PMI) au service des familles, et notamment vers les plus fragiles. Les professionnel-les ont initié ainsi des entretiens en distanciel, une communication accrue et réactive avec le site parents.loire-atlantique.fr. L'accélération de la démarche d'informatisation, notamment autour du dossier santé Horus, a permis également cette modulation des actions.

Les coopérations interinstitutionnelles ont été renforcées, notamment en matière de santé par des "liaisons maternité" (mise en relation des familles avec la PMI dès la maternité) avec le Centre hospitalier universitaire de Nantes (CHU) pour favoriser l'intervention précoce des professionnel-les de la PMI auprès des familles les plus vulnérables. 221 "liaisons maternité" CHU-PMI ont été réalisées sur 3 mois en 2020 dans le cadre de l'expérimentation ainsi qu'un travail conjoint PMI-direction départementale de la cohésion sociale - caisse d'allocations familiales tout au long du premier confinement, afin de garantir des accueils pour les enfants de moins de 3 ans des publics prioritaires.

Les assistant-es familiaux-ales, aussi en première ligne dans cette période, ont assuré l'accueil et l'accompagnement des enfants lorsque les écoles, les centres médico-psychologiques et autres services étaient fermés.

PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Les unités accueil familial se sont centrées sur le soutien apporté à distance à ces professionnel·les, mais également à l'adaptation des liens familiaux, d'abord en distanciel grâce aux outils numériques, puis dans des conditions sanitaires adaptées quand les rencontres ont repris. Également impactée, la continuité de service de l'unité aide sociale à l'enfance a été maintenue en modifiant les modes d'intervention auprès des familles. L'activité d'intervention éducative à domicile s'est principalement effectuée par entretiens téléphoniques, avec une sollicitation plus importante à l'initiative des familles suivies.

Journée "Le Projet Pour l'Enfant (PPE), tous acteurs !"

Le PPE est avant tout une démarche qui part de l'évaluation de la situation de l'enfant et de ses besoins, pour définir un projet visant à garantir son développement, son bien-être et son autonomie, dans une logique de cohérence et de parcours. Depuis plus d'un an, le Département conduit un travail pour rendre la démarche lisible et faciliter son appréhension et son utilisation par tous et toutes. Lors d'une journée dédiée en janvier 2020, il a convié différents partenaires à venir partager avec les équipes de la délégation Ancenis les enjeux de ce projet.

Continuité de l'accueil au Centre départemental enfance familles pendant la crise sanitaire



Dans un contexte sanitaire tendu, le Centre départemental enfance familles a maintenu son activité en assurant sa mission d'accueil et d'accompagnement d'urgence. Ce sont 164 enfants qui ont été admis·es au cours de l'année, dont 9 enfants sur une unité éphémère créée lors de la première période de confinement en augmentant la capacité d'accueil de façon temporaire.

Développement de nouvelles modalités d'accueil du dispositif de protection de l'enfance

Le Département continue de développer et diversifier de nouvelles modalités d'accueil pour

répondre aux besoins des jeunes. Une maison d'enfants gérée par les Pupilles de l'Enseignement Public Atlantique Anjou (site de la Ducherais) a été ouverte en octobre 2020 et a permis de créer 25 places d'accueil. Pour les jeunes les plus autonomes, 40 places en hébergement diffus ont également été ouvertes par la fondation les "Apprentis d'Auteuil". 483 mineur·es sont accueilli·es et 366 jeunes majeur·es bénéficient d'un contrat jeune majeur·e.

Ouverture d'un internat éphémère

Lors du premier confinement, en collaboration avec l'association Linkiaa, le Département a ouvert un internat éphémère pour prévenir les violences intrafamiliales et offrir un accueil de répit à des mineur·es bénéficiant habituellement d'une mesure éducative en milieu ouvert. Les jeunes accueilli·es ont bénéficié d'activités culturelles, ludiques, sportives et d'un soutien scolaire.

Poursuivre la sensibilisation sur l'enfance en danger



Le Département a élaboré et diffusé un nouveau guide à destination des professionnel·les intervenant auprès des enfants qui peuvent être confronté·es à un danger ou un risque de danger pour renforcer une large sensibilisation sur ces enjeux. Dès sa publication, les professionnel·les de la délégation vignoble ont été accompagné·es, avec deux réunions le 18 juin et le 13 octobre 2020. Cet appui se poursuivra en 2021.

Prévenir et améliorer la santé des mineur·es en protection de l'enfance

Le parcours expérimental des soins coordonnés pour les mineur·es protégé·es a été lancé pour améliorer leur santé en facilitant leur accès aux soins et leur suivi. En partenariat avec des médecins référent·es généralistes ou pédiatres volontaires formé·es, la structure de coordination, portée par le Centre hospitalier universitaire de Nantes, veille à prévenir, soigner et structurer un suivi médical régulier. Ce dispositif doit permettre une prise en charge précoce de toute pathologie ou situation de handicap.

Détection précoce des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA)

Les professionnel·les PMI de la délégation Saint-Nazaire et le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) Kerbrun de Saint-Nazaire ont développé une consultation conjointe afin de contribuer à un dépistage précoce des troubles du spectre de l'autisme pour mieux orienter les enfants et leur famille.

Soutenir l'autonomie des jeunes

Dans le cadre de la contractualisation avec l'État dans le cadre du plan pauvreté et par le vote d'un plan d'actions en faveur de l'autonomie des jeunes, le Département a soutenu 9 nouveaux projets d'accompagnement des jeunes à l'accès au logement, aux droits, à la formation professionnelle et à l'emploi. L'engagement départemental auprès des jeunes de 21 ans à 24 ans révolus de poursuivre son accompagnement en matière de protection de l'enfance a été intégré dans les modalités du contrat jeune majeur·e régies par le règlement départemental d'aide sociale.

Innover pour développer la médiation parents-enfants



En octobre 2020, le Département a mis en place, sur la délégation Nantes, un atelier de médiation animale dans le domaine équin, "Le pied à l'étrier", auquel ont participé cinq parents accompagnés·es chacun·e de leurs enfants d'âge adolescent. Les enfants du quartier des Dervallières suivi·es dans le cadre d'une mesure d'aide éducative à domicile étaient prioritaires. Cet atelier a permis de travailler sur la gestion des émotions ; la notion de plaisir et de bien-être partagé ; le lien social ; la confiance, etc. En 2021, cette action des équipes des aides éducatives à domicile et de l'espace départemental des solidarités Dervallières sera prolongée par la mise en place d'un autre atelier qui touchera à nouveau 10 participant·es.

Développer des outils pour les assistant·es familiaux·ales

Garder des traces de son histoire aide à grandir, à se construire des repères qui serviront tout au long de la vie, ce qui peut s'avérer beaucoup plus complexe pour des enfants qui ont connu différents lieux de vie et qui n'ont parfois pas l'occasion de collecter leurs souvenirs d'enfance.



Un guide a été réalisé, en méthode design, avec les professionnel·les de l'unité accueil familial de la délégation Nantes afin de permettre aux assistant·es familiaux·ales (familles d'accueil) d'élaborer des objets de souvenirs de type album de vie, boîte à trésor, arbre de vie pour les enfants qu'elles-ils accueillent. Cet outil les aidera à travailler l'histoire de l'enfant en l'impliquant, ainsi que ses parents, s'ils sont d'accord. Ce guide sera présenté plus largement en 2021.

Accompagner l'accès au dossier d'aide sociale à l'enfance en Loire-Atlantique

L'observatoire du Département dans une publication de Repères a présenté une étude sur les motivations, les ressentis et les profils des personnes majeures venues consulter leur dossier de protection de l'enfance en Loire-Atlantique. Par an, 80 consultations en moyenne sont effectuées en Loire-Atlantique.

Évaluation sur l'accueil solidaire des mineur·es non accompagnés·es

Dans un contexte de hausse sans précédent de l'accueil des mineur·es non accompagnés·es, le Département de Loire-Atlantique expérimente un dispositif d'accueil solidaire.



01 | UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE

PROTECTION DE L'ENFANCE ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Son évaluation, s'appuyant sur des entretiens approfondis avec les accueillant-es et les jeunes accueilli-es, a conclu à une pertinence indéniable du dispositif et une forte efficacité en termes d'impacts sur les parcours des jeunes. Les préconisations ont porté sur une communication accrue des familles susceptibles d'être intéressées par l'accueil de jeunes, un repérage de ces jeunes étranger-ères, une meilleure fluidité des entrées dans le dispositif, le développement de modalités d'accueil plus souples (temps partagé, parrainage), et le renforcement du soutien des familles solidaires via le secteur associatif.

Soutenir l'accès au sport pour les Mineurs Non Accompagné-es

Le Département a développé une école multi-sports, mise en place par l'animation sportive départementale, dédiée au foyer d'Accueil éducatif pour les mineur-es non accompagné-es de Cordemais. Des cycles de pratiques sportives sont animés une fois par semaine. Une attention particulière est portée à l'apprentissage et la maîtrise du vélo.



LES CHIFFRES

5 977

enfants confié-es à l'aide sociale
à l'enfance au 31/12/2020

—

869

places en Maisons d'enfants
à caractère social

—

944

places auprès d'assistant-es
familiales-aux

—

10 940

assistant-es maternel-les

—

147

maisons d'assistant-es maternel-les

—

459

jeunes se présentant comme
"mineur-es non accompagné-es"

—

140

ménages ont contacté
le service pour se renseigner
sur la procédure d'adoption

VIEILLISSEMENT ET PERSONNES ÂGÉES

Avec une crise sanitaire bousculant profondément le quotidien des personnes âgées, le Département renforce la mise en œuvre de sa politique et de son soutien auprès des acteurs et des actrices clés, ceux du domicile, les aidant-es, les réseaux de prévention de la perte d'autonomie ainsi que les établissements d'hébergement et leurs professionnel-les. Attentif à l'amélioration de la qualité de vie à domicile, il s'appuie sur les Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) pour faciliter et simplifier l'accès à l'information aux habitant-es et, dans une logique d'inclusion, il implique l'ensemble de ses politiques publiques concourant au bien-être des personnes âgées. Il propose des aides à l'aménagement de l'habitat, des aides techniques, met à disposition une offre accessible, sécurisante, de télé-assistance et favorise le libre choix du parcours résidentiel en développant de nouvelles formes d'habiter (habitat senior, habitat inclusif, résidences autonomie). Par son engagement auprès des services d'aide et d'accompagnement à domicile et leurs professionnel-les, le Département permet une vie à domicile adaptée tout en accompagnant, par différents leviers, l'action des proches aidant-es et la reconnaissance de leur rôle capital. Il continue avec l'allocation personnalisée d'autonomie en établissement et au travers de l'aide sociale à faire du soutien aux établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) l'une de ses priorités.

Accélérer l'offre de places en résidences autonomie

Avec l'autorisation en 2020 de 900 nouvelles places, 25 résidences autonomie devraient être créées et ouvertes entre 2021 et 2026.

Les résidences autonomie représentent une solution d'hébergement pour les personnes vieillissantes et dont le logement ne convient plus pour de multiples raisons : surfaces trop importantes, difficulté pour l'entretien, éloignement des commerces...

© M. Janczarek - Jeunes volontaires du Service civique et résident-es de l'EHPAD Mer et plus / St-Brevin-la-Roche



Appuyer les établissements et services sociaux et médico-sociaux pendant la crise de la Covid-19



© Direction de la résidence de la Vallée du don

Pour faire face à la crise sanitaire, le Département a apporté un soutien exceptionnel aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et services médico-sociaux. Il s'est traduit notamment par la mobilisation de 50 agent-es volontaires du Département, le recours à l'augmentation dérogatoire du temps de travail de personnes en contrat aidé en établissement (140 en EHPAD), ainsi que la fourniture d'équipements de protection individuelle (masques, tabliers et gel hydroalcoolique). Une vigilance a été apportée au maintien du lien social en établissement avec le prêt d'ordinateurs portables, de tablettes, et la livraison de muguet et celle des journaux quotidiens ainsi que l'organisation de concerts extérieurs...

Le Département a financé et renforcé du temps d'intervention de psychologue en EHPAD pour agir sur le bien-être des résident-es. Les dotations pour les établissements pour personnes en situation de handicap et celles de l'allocation personnalisée autonomie (APA) établissement pour les EHPAD ont été maintenues. Le versement de la prime covid a été réalisé à hauteur de plus de 1 500 000 € pour les salarié-es des établissements personnes âgées et personnes en situation de handicap relevant de la compétence exclusive du Département.

VIEILLISSEMENT ET PERSONNES ÂGÉES

Assurer la continuité des instructions des demandes d'APA à domicile en situation de crise sanitaire

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et deux périodes de confinement. Le niveau de services rendus à la population a été maintenu autant que possible compte tenu des contraintes sanitaires.

Pour le public très fragile des personnes âgées, les professionnel·les ont adapté leurs pratiques durant le 1^{er} confinement, afin de répondre aux demandes d'APA à domicile et de maintenir un accompagnement en faveur des plus fragiles. Dès fin mai, dans le respect des consignes sanitaires, des visites à domicile ont été reprises pour rencontrer les personnes âgées isolées et vulnérables.

Maintien de l'aide à domicile en période de crise sanitaire

Le soutien aux personnes âgées, en situation de handicap et aux services médico sociaux œuvrant pour l'aide à domicile pendant la crise sanitaire s'est concrétisé par la mise en place de procédures permettant la continuité de l'ouverture et du versement des prestations et abonnements à la téléassistance, ainsi que la fourniture d'équipements de protection individuelle (masques, tabliers...), avec notamment plus de 1 240 000 masques fournis.

Cette mobilisation s'est également concrétisée pour les personnes isolées à domicile, par plus de 400 appels vers les abonné·es de la téléassistance identifié·es sans contact dans leur entourage et 1 000 appels grâce à la mobilisation de jeunes en service civique en lien avec les communes vers les personnes isolées de leurs territoires. Par ailleurs, le Département a réalisé le recensement et la mise en ligne des ressources et initiatives locales en direction des personnes à domicile sur son site internet : portage de repas, soutiens psychologiques...



Le Département a également apporté un soutien à la continuité des accompagnements à domicile en lien étroit avec les services de soins à domicile et un appui

direct aux professionnel·les avec la mise en place d'ateliers d'intelligence collective sur la crise sanitaire.

Accompagnement financier des services d'aide et d'accompagnement à domicile

La crise sanitaire a donné lieu à des modifications des modalités de financement des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) afin de garantir la continuité des versements et de faire en sorte que la variation relative au niveau d'activité réel de ces services ne fragilise pas économiquement ces structures.

Les modalités de calcul des dotations ont été adaptées en lien étroit avec les services d'aide et d'accompagnement à domicile tout au long de l'année 2020 pour ajuster les versements.

LES CHIFFRES

11 396

bénéficiaires de l'Allocation
Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile

—

15 600

places en établissement
pour personnes âgées dépendantes dans

178 EHPAD

—

124 Services d'Aide À Domicile
(SAAD) autorisés

—

14 250

abonné·es à la Téléassistance ;

près de 120 000 appels en 2020

—

1 750

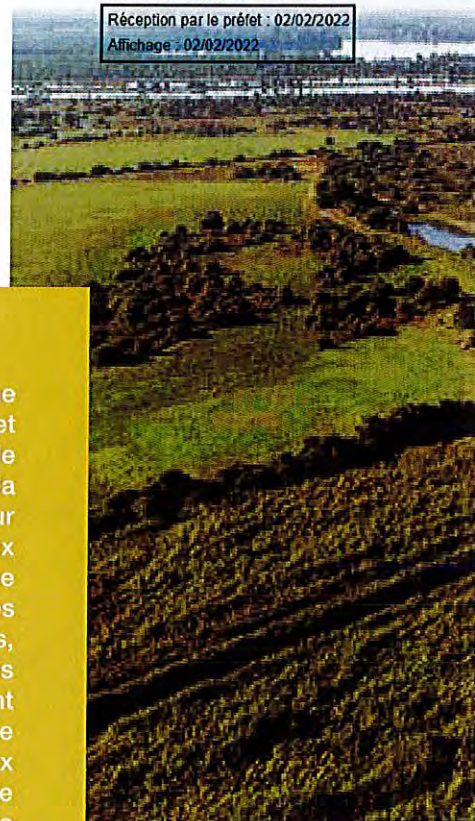
personnes âgées bénéficiaires
de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)

ENGAGEMENT N°

UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

Face au défi collectif de l'effondrement de la biodiversité, du dérèglement climatique et de leurs effets, le Département renforce l'efficacité de ses interventions pour la préservation de l'environnement dans le cadre de ses actions d'aménagement de développement solidaire sur tout son territoire et par sa stratégie sur les espaces naturels et agricoles. Vigilant à sensibiliser l'ensemble des collectivités, des acteurs et actrices de terrain autour de l'ambition de préserver la richesse du patrimoine naturel et agricole de la Loire-Atlantique, il accompagne une appropriation et un engagement partenarial pour favoriser une volonté de maîtrise partagée du développement urbain, économique et agricole. Au profit des habitant·es de la Loire-Atlantique, le Département mobilise l'ensemble de ses politiques publiques (environnement, foncier, mobilités, tourisme et littoral, habitat et développement économique) pour leur garantir un environnement préservé et attractif, source de qualité de vie durable, qu'il soit rural, littoral et estuarien, métropolitain ou périurbain. Il s'inscrit ainsi dans une nécessaire trajectoire d'aménagement et de développement plus équilibrée, plus respectueuse de ses propres atouts et réaliste au regard des enjeux écologiques et des transformations sociétales en cours.

Être acteur de la transition écologique et énergétique



RESSOURCES, MILIEUX NATURELS ET FONCIER

Pour répondre aux enjeux forts sur son territoire, le Département décline sa stratégie d'intervention pour la préservation des espaces naturels et agricoles pour offrir aux habitant-es de la Loire-Atlantique un modèle vertueux et partagé de développement et d'aménagement, visant la sobriété dans la consommation foncière. Il poursuit son effort pour consolider la protection de nombreux espaces naturels aux caractéristiques écologiques et paysagères remarquables, avec une gestion dynamique et partenariale. Acteur historique pour animer des actions d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, le Département maintient sa participation vigilante et pédagogique dans la gouvernance de l'eau. Particulièrement investi dans le développement des énergies renouvelables, il s'engage également pour apporter une ingénierie aux projets de transition énergétique et une sensibilisation aux risques climatiques et technologiques. Avec des objectifs ambitieux de lutte contre l'érosion de la biodiversité, de sécurisation des périmètres agricoles, de préservation et de valorisation des ressources naturelles. Il impulse ainsi une politique dynamique de connaissance et de respect de ces espaces pour l'avenir.

Mise en œuvre de la stratégie d'intervention sur les espaces naturels et agricoles



Le Département concrétise la stratégie adoptée en mars 2019 à travers un programme bisannuel de réalisations et d'expérimentations qui concerne différentes politiques publiques. Ainsi, le dispositif "Renaturer" a été créé le 30 mars 2020 avec deux finalités : d'une part, l'atteinte de

l'objectif zéro artificialisation nette par le financement d'opérations de désartificialisation et renaturation de sols scellés, d'autre part, l'accès et la préservation de petits sites de nature dans un contexte d'artificialisation de l'espace.

Un travail exploratoire a été mené afin de simuler des trajectoires d'évolution de l'artificialisation des sols sur le territoire de la Loire-Atlantique à horizon 2030 et 2050 afin d'accompagner la démarche "Pour un département neutre en foncier".

Renforcer la politique de soutien aux acteurs et actrices du territoire

Le dispositif "contrats Loire-Atlantique Nature Site" a été revalorisé pour un soutien financier accru aux porteurs et porteuses de projets de préservation et d'ouverture des sites naturels au public. Dans un contexte complexe lié à la crise sanitaire, le Département a affirmé son soutien durable auprès de ses partenaires en renouvelant 8 contrats Loire-Atlantique Nature Actions et en développant son soutien avec 2 nouveaux projets portant à 22 le nombre de partenariats contractualisés pour 3 ans.

Une gestion quotidienne sur les espaces naturels de l'estuaire de la Loire

Que ce soit au titre de l'animation Natura 2000 ou en qualité de gestionnaire des parcelles du Conservatoire du littoral, le Département assure la gestion quotidienne du site en relation étroite avec les acteurs et actrices locaux-ales. Des rénovations de mares, des renaturations d'espaces ont eu lieu, ainsi que des études, notamment paysagères, qui ont pour but d'améliorer à terme, l'accueil du public dans ces sites naturels. À titre d'exemple, la restauration du site du Trou bleu à Lavau-sur-Loire, préalable avant les travaux permettant son ouverture au public, s'est poursuivie en 2020 : traitement d'une décharge, pose de blocs anti-intrusion, mise en place de signalétique... De plus, la révision du document d'objectifs du site Natura 2000



© Olivier Chupin / Département de Loire-Atlantique - Le marais de Mazerolles à Sucé-sur-Erdre

estuaire de la Loire est en cours et comprend la réactualisation des données faune et flore, nécessaires pour ensuite établir des fiches actions en réponse aux enjeux définis afin de maintenir ou d'améliorer l'état de conservation des habitats et espèces du site.



© Simon Bénéteau / Département de L.A. - Le Trait-Bleu à Laval-sur-Loire

Protéger et restaurer le marais de Mazerolles

En 2020, le Département a classé le marais de Mazerolles au titre des espaces naturels sensibles. Ce site, réparti sur les communes de Petit-Mars, Saint-Mars-du-Désert et Sucé-sur-Erdre, présente un intérêt patrimonial riche en matière de biodiversité et en espèces animales et végétales. Cet espace a fait l'objet de différents travaux comme la restauration d'une roselière sur la commune de Sucé-sur-Erdre afin de préserver les habitats d'oiseaux d'intérêt européen et la pose de radeaux à sternes. Réalisés par l'association d'insertion "Trajet Réagir Ensemble", ces travaux revêtent également une dimension sociale forte puisqu'ils contribuent aussi à permettre à des personnes

éloigné de l'emploi de se former et de s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle.

Protéger les massifs dunaires sur le littoral de la côte d'amour

Les massifs dunaires constituent des espaces de plus en plus rares en milieu d'agglomération. Souvent fragilisés, ils apparaissent comme des coupures d'urbanisation sur le littoral. Afin de préserver la biodiversité et faciliter l'ouverture au public des massifs dunaires, le Département a signé un contrat Loire-Atlantique Nature pour 3 ans avec la commune de Pornichet. Deux sites, soit 10 hectares de massifs dunaires, sont concernés par cette action de préservation : la dune grise de Bonne source et la dune de la Pierre Percée, deux zones essentielles dans la gestion des espaces dunaires de la commune.

Poursuivre le projet agricole et environnemental sur le périmètre de Notre-Dame-des-Landes

Le Département a travaillé avec les agriculteurs et agricultrices ainsi qu'avec les partenaires du territoire à la mise en œuvre de ce projet, en portant une attention particulière sur la préservation du bocage. Des groupes de travail ont été mis en place (haies, friches, eau), des marchés ont été passés et des subventions versées pour l'acquisition de matériel ou pour accompagner les communes pour la réfection des voiries. Par ailleurs, le Département finance une réorganisation du parcellaire agricole du périmètre, pilotée par la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique.

02 | UN TERRITOIRE ÉQUILIBRÉ

RESSOURCES, MILIEUX NATURELS ET FONCIER

Co-piloter le comité départemental de l'eau

Installé en décembre 2019, le comité départemental de l'eau s'est réuni 2 fois en 2020. Cette instance, copilotée par l'État et le Département, a pour finalité une mobilisation de tous les partenaires de la politique de l'eau avec la mise en place d'une revue de projet et de suivi régulier des actions opérationnelles de reconquête de la qualité de l'eau et de gestion optimisée de cette ressource.

Déployer les nouveaux contrats territoriaux eau pour améliorer l'état des milieux aquatiques

Le Département a largement déployé en 2020 le dispositif d'aide mutualisé avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région des pays de la Loire, avec 5 contrats signés pour les actions des collectivités de Loire-Atlantique mettant en œuvre des travaux de restauration du fonctionnement écologique et hydro-sédimentaire des milieux aquatiques aujourd'hui dégradés. Il a ainsi aidé le Syndicat Chère Don Isac dans le cadre de ce dispositif afin de contribuer à la réalisation d'actions en faveur des milieux aquatiques telles que la restauration hydromorphologique et la restauration de la continuité écologique des cours d'eau sur les bassins versants de la Chère du Don et de l'Isac.

Évaluer et informer sur l'état des milieux aquatiques

Le Département diffuse largement les résultats des mesures de l'état des eaux de surface et souterraines à l'ensemble des acteurs et actrices de l'eau, au travers de synthèses annuelles publiées sur l'Observatoire du Département. En 2020, un volet spécifique "eau" a été créé au sein de ce site afin de donner à chacun·e des repères en matière d'observation, et de partager ces éléments de connaissance en les mettant à disposition du plus grand nombre.

Apporter une assistance technique aux collectivités

Le Département met à la disposition des collectivités rurales une assistance technique conventionnée en matière d'assainissement, conformément à ses compétences et obligations réglementaires. En 2020, 68 collectivités (communes et intercommunalités) en ont bénéficié pour le suivi de 88 stations d'épuration.

Restaurer la continuité des cours d'eau sur l'étang de la Coulée du Refou au Cellier

Dans le cadre de la politique de rétablissement de la continuité des cours d'eau et pour favoriser l'essor de la biodiversité, le Département a engagé

une opération réalisée en deux phases sur l'année 2020 et à venir sur 2021.



Elle consiste à restaurer une zone humide par effacement de l'étang de la Coulée du Refou situé sur la commune du Cellier. Après le nettoyage, la vidange et la mise en assec de l'étang, des prairies humides et des mares seront recrées. Ces travaux seront complétés par une coupe et abattage des arbres, une reconstruction des digues et une canalisation des courants afin de réduire la vulnérabilité du site aux inondations.

Assurer les continuités écologiques sur les bords des routes départementales

Un important programme d'actions a été lancé par le Département pour préserver la biodiversité sur les bords des routes : création de 20 passages à faune par an, installation de premiers aménagements pour rétablir la continuité piscicole et la transparence sédimentaire au droit des ouvrages franchissant les rivières. Une action à caractère scientifique, nouvelle et inédite en France a été lancée sur les routes du territoire de Notre-Dame-des-Landes, consistant à établir un relevé exhaustif des collisions faune-véhicules. Elle s'étendra sur une période d'un an, et permettra d'identifier et de comptabiliser précisément les espèces à partir d'une taille de 10 cm, notamment les passereaux, les chiroptères, les batraciens et les petits mammifères. Par ailleurs, ce relevé permettra d'identifier les lieux d'implantation de nouveaux passages à faune spécifiques aux espèces concernées.

Optimisation des consommations énergétiques du patrimoine immobilier départemental

Grâce à une stratégie de maîtrise énergétique des bâtiments du Département et l'exploitation des installations thermiques dans les collèges, les résultats obtenus ont permis une baisse notable de 23,4% des consommations énergétiques en 8 ans. Ils s'appuient sur une gestion active et vigilante à différents niveaux : suivi des consommations, sensibilisation des agent-es, achat d'énergie, accompagnement pour les opérations de travaux, optimisation de l'exploitation et contrat de performance énergétique. La part du recours aux énergies renouvelables continue de s'accroître par le raccordement aux réseaux de chaleur, aux chaufferies biomasse, au solaire thermique et photovoltaïque.

Soutien des projets citoyens d'énergies renouvelables

Le Département gère le dispositif "Cit'Er 44", qui permet d'apporter un soutien financier sur 3 ans aux projets citoyens d'énergie renouvelable en phase d'émergence. Six projets ont été soutenus en 2020 : projets de parcs éoliens à Plessé, Nantes et Blain, projets d'installations solaires photovoltaïques en toiture dans le sud de la métropole nantaise, à Corcoué-sur-Logne et sur plusieurs sites entre Nantes et Saint-Nazaire.

Maison du Lac de Grand-Lieu : Extension bâtementaire et programme muséographique

En 2019, un projet global de repositionnement de l'équipement dans la perspective élargie de la prise de conscience des problématiques environnementales liées à la préservation des zones humides (érosion de la biodiversité et réchauffement climatique) a été décidé. Ainsi, le projet de renouvellement complet du parcours de visite a été engagé en 2020. Le cabinet muséographique "Abaque" a été recruté et le programme d'exposition a été finalisé en concertation avec Loire-Atlantique Développement et le Conservatoire du littoral. Le marché pour la conception et la fabrication de cette nouvelle exposition a été lancé en fin d'année. Par ailleurs, les travaux d'extension bâtementaire ont été également engagés fin octobre pour une livraison en 2021.

8 193 visiteur.ses ont été accueilli-es à la Maison du Lac de Grand-Lieu en 2020 dans le respect des contraintes sanitaires.

LES CHIFFRES

1 310 ha d'espaces naturels sensibles en propriété départementale, et

6 270 ha classés Natura 2000 dans l'estuaire de la Loire

—
60 collèges et près de

22 000 collégien·nes concerné·es par les projets d'éducation à l'environnement soutenus par le Département

—
22 contrats Loire-Atlantique nature en cours avec des collectivités territoriales et partenaires

—
67 balades en nature élaborées par 14 partenaires naturalistes

—
5 contrats territoriaux pluriannuels eau signés avec des EPIC et leurs groupements

—
88 stations d'épuration suivies par l'assistance technique départementale

—
55 ouvrages d'art labellisés "Refuge pour les chauves-souris"

—
1 000 passages de bateaux à l'écluse Saint-Félix

Faciliter les mobilités

Poursuivant la dynamique du plan d'actions de la route de demain 2019-2022, le Département s'engage résolument au développement des modes de déplacements partagés, sécurisés et durables. Volontariste dans le contexte de la crise sanitaire, il a préparé avec ses partenaires la relance rapide des travaux pour entretenir et préserver la qualité et la sécurité du patrimoine routier ainsi que des ouvrages d'art. Attentif à former et sensibiliser tous les publics sur le champ de la prévention routière, le Département développe également une gestion innovante et concertée de son réseau routier et de ses infrastructures et renforce l'information au service des usager·ères. Il porte l'ambition d'accélérer la transition écologique par une empreinte environnementale réduite des routes, en favorisant la biodiversité et la renaturation des délaissés ou en instaurant des continuités écologiques. Il encourage et coordonne la dynamique cyclable, développe la multimodalité et contribue aux mobilités solidaires et inclusives.



INNOVER DANS LA GESTION DU RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL

Une mobilisation accrue pour le lancement des chantiers malgré la crise sanitaire



Le Département a réalisé la majeure partie des actions relatives à la gestion du réseau routier prévues au cours de l'année 2020. Malgré le confinement, les études et les programmations de travaux ont pu se dérouler au premier semestre. Dans un contexte de crise sanitaire, la mobilisation du Département et de la fédération départementale

des travaux publics a permis de relancer les chantiers dès avril 2020 et de concrétiser un très bon taux de réalisation des programmes votés.

En parallèle, le Département a préparé dès mars 2020 un plan de relance avec plusieurs mesures d'ordre financier pour l'entretien des routes départementales et des voiries communales des communes de moins de 15 000 habitant·es. Les niveaux de service en matière d'entretien et d'exploitation de la route ont également été maintenus.

Un partenariat renforcé avec la Fédération départementale des travaux publics

Une convention d'engagement pour la croissance verte a été signée entre le Département, la Fédération de Loire-Atlantique des Travaux publics (FDTP 44) et le syndicat Routes de France Pays de la Loire. Ce partenariat fixe des indicateurs cibles retenus sur la période 2020-2022 pour répondre aux enjeux de la transition écologique, en visant l'augmentation de la part des techniques routières à froid et des enrobés tièdes ainsi qu'en

développant le réemploi d'agrégats d'enrobés. Ce référentiel commun permet un dialogue régulier et formalisé avec la Fédération pour établir un programme annuel d'innovation routière, avec 2 chantiers expérimentaux réalisés en 2020.

Moderniser l'organisation de la gestion du réseau routier

Le projet de maillage territorial des centres d'intervention, a permis de définir la cartographie et une organisation optimisée avec le déploiement à terme, de 18 centres. Cette démarche poursuit les objectifs de modernisation des pratiques, des matériels et des outils avec une valorisation des métiers et l'amélioration des conditions de travail des agent-es départementaux-ales. Un programme d'investissement bâtiminaire et d'équipements rythmera la mise en œuvre progressive de ce projet à échéance 2028. Dans ce cadre, un travail important a été conduit en 2020 par Loire-Atlantique matériels et travaux, en lien avec le projet de maillage territorial, pour définir une dotation cible matériels pour chaque territoire départemental. Il permettra d'accélérer fortement la modernisation et le renouvellement du parc de matériels, en privilégiant le rajeunissement de la flotte, l'innovation et l'hybridation.

Réhabilitation des ponts de Mauves

Le Département a mené de février à décembre 2020, la première phase de l'opération de restauration des deux ponts de Mauves. Elle a intégré la réfection des tabliers et la création de quatre passerelles en encorbellement sur les deux ouvrages, dédiées à la circulation des modes doux (piétons et cyclistes). Une attention particulière a été apportée sur les raccordements des passerelles avec une portion de route aménagée en chaussée à voie centrale, banalisée entre les deux ouvrages et avec des zones de transition marquées pour sécuriser l'insertion des cyclistes sur la chaussée.



Les poutres métalliques ont été renforcées, les chaussées ont été détruites et remplacées par des dalles en béton fibré ultra haute performance plus légères. Les charpentes métalliques ont été intégralement repeintes avec un traitement

anticorrosion préalable. Cette première étape de réhabilitation s'est terminée par une mise en service le 11 décembre. La dernière étape de réhabilitation dont les études commenceront en 2021 permettra de conforter les fondations de la ligne de ponts.

Accompagnement des travaux de sécurisation du pont de Varades

Le Département a conduit en quatre mois seulement, de juin à décembre 2020, des travaux de sécurisation du pont de Varades. Cette opération a nécessité un accompagnement très important pour assurer la sécurité des biens et des personnes tout en réalisant l'ensemble des travaux quasi sous circulation, en limitant le tonnage autorisé à 19 tonnes : concertation avec les collectivités locales, les entreprises et les exploitant-es agricoles, travaux en partie de nuit, étude, pose et entretien des déviations sur un linéaire de plus de 100 km. Le chantier visant à soulager les câbles fatigués du pont suspendu, a conduit à la création d'appuis supplémentaires en Loire pour y faire reposer le tablier.



Déploiement d'une chaussée à voie centrale banalisée sur le futur itinéraire nord Loire à vélo.

Dans le cadre des objectifs du partage de la route et d'apaisement de la circulation, issus de son programme "Route de Demain", le Département a aménagé et ouvert en janvier 2020, une nouvelle chaussée à voie centrale banalisée (CVCB), sur la route départementale RD 90. Celle-ci est l'une des plus longues du Département, desservant les communes de Bouée, Lavau-sur-Loire, La Chapelle-Launay et Donges, et s'accompagne d'une modulation de vitesse à 70 km/h.

Réduire l'empreinte environnementale des routes départementales.

Le Département a mené un chantier innovant de réfection de chaussée sur la RD 758 à Villeneuve-en-Retz. Cette intervention s'inscrit dans le cadre du plan de relance départemental, notamment pour des aménagements à vocation environnementale sur des routes départementales. Pour ce chantier,